

Duras face à Aragon et Vercors : prendre conscience du Génocide dans la France occupée

MIYAZAKI, Kaiko

<https://doi.org/10.15017/7434586>

出版情報 : 文學研究. 122, pp.97-161, 2025-03-17. Faculty of Humanities, Kyushu University
バージョン :
権利関係 :



Duras face à Aragon et Vercors : prendre conscience du Génocide dans la France occupée

MIYAZAKI Kaiko

Nous nous intéresserons à la question du cheminement chez Marguerite Duras de la prise de conscience du génocide juif perpétré lors de la seconde guerre mondiale⁽¹⁾. Il s'agira de comprendre la connaissance et la conscience qu'a Duras de cet événement majeur de notre histoire, en tentant de la situer par rapport à ses contemporains. Nous ne nous attacherons pas à l'histoire des faits, mais à celle des mémoires, des perceptions et des représentations du génocide chez ceux qui ont vécu cette période.

Pour Maurice Halbwachs, la « succession de souvenirs, même de ceux qui sont le plus personnels, s'explique toujours par les changements qui se produisent dans nos rapports avec les divers milieux collectifs, c'est-à-dire, en définitive, par les transformations de ces milieux, chacun pris à part, et de leur ensemble »⁽²⁾. Ainsi la mémoire personnelle évolue en rapport avec chaque événement nouvellement produit, elle est dans un dialogue harmonieux ou conflictuel avec la mémoire collective.

Dans la période d'après-guerre, et jusqu'aux années 1970, si on se réfère aux découpages historiques pour la mémoire de Vichy par Henry Rousso et à celui de la mémoire du génocide pour Annette Wieviorka, on distingue deux premières phases avant l'emballlement de la mémoire de l'extermination au seuil des années 1980. Tout d'abord une phase de silence qui dure jusqu'au début des années 1960, quand la France vit dans le « résistancialisme »⁽³⁾. Puis à partir du milieu des années 1960 au début des années 1970, on passe à la phase de réveil. C'est un temps de

démythification, entamée entre autres par *Le Chagrin et la pitié* (1974). C'est aussi le temps où la mémoire de l'extermination des juifs d'Europe entre en phase de réveil.

N'est-ce pas ainsi qu'il faut comprendre et situer le mouvement de la prise de conscience du génocide chez Duras ? Ni juive, ni déportée, mais proche d'un déporté résistant, elle déclarera avoir subi « un trauma abominable »⁽⁴⁾ à la découverte des camps nazis, avoir été « des années à ne pas pouvoir pénétrer dans le quartier juif de Paris sans pleurer », et maladivement « essayé d'éviter de penser aux Juifs ». Selon l'écrivaine, la fin de ce refoulement n'arrive que plus de trente ans après le choc, précisément par l'acte d'écrire, avec *Aurélia Steiner* (1979) – le premier texte mettant en scène Auschwitz – qui lui donne le sentiment d'assouvissement d'« une douleur très grande [qu'elle n'avait] jamais exprimée », le sentiment d'avoir « recommencé à écrire »⁽⁵⁾. La mémoire du génocide suit donc chez elle une évolution progressive de l'évitement vers l'acceptation. Nous tenterons de montrer que cette mémoire est présente dès ses œuvres de l'immédiat après-guerre, sous des formes implicites, ou détournées.

Nous examinerons l'état et l'évolution de la conscience de Duras pendant les années d'Occupation. En premier lieu parce qu'il s'agit d'une question essentielle à notre propos puisque nous nous attachons justement à comprendre son rapport à la Solution finale, puis, par la suite, à la judaïté.

Il s'agira surtout de replacer Duras face à ses contemporains et de tenter de comprendre s'il y a une « exception durassienne » pendant cette période, concernant le niveau de conscience des événements en train de se dérouler, et s'il y a une indifférence chez Duras, quelle est sa nature.

A. La Solution finale dans la France occupée : « qui savait quoi ? »

Se replonger dans l'histoire douloureuse des peuples après presque un siècle

n'est jamais aisé. D'une part on connaît la suite, donc la vision des observateurs *a posteriori* est forcément tronquée, mais aussi les acteurs de cette histoire ont vécu depuis, et il est tentant de juger leur action passée à l'aune de leur action ou position présente. C'est peut-être le contraire qui serait plus judicieux. Pour cela, convoquons les historiens spécialistes de cette période. Une fois ce cadre instauré, nous pourrions situer les éléments biographiques de Duras, ainsi que ses écrits de l'époque pour comprendre son cheminement ultérieur et établir, s'il y a lieu, des attaches ou des liens de causalité.

1. Ce que l'on pouvait avoir comme informations clandestines

Avant l'été 1942 qui voit des rafles, notamment celle du Vel'd'Hiv', « au moins jusqu'à l'été 1942 », selon Denis Peschanski, l'« exclusion des Juifs [...] suscite l'approbation d'une large majorité de l'opinion »⁽⁶⁾. Même dans les milieux des Résistants, qui ne représentent alors que d'un à trois pour cent de la population⁽⁷⁾, la protestation contre les mesures antisémites n'est pas si forte. Selon Renée Poznanski, à l'exception de quelques parutions spécialisées, « la majorité des journaux de la Résistance avaient été plutôt discrets sur le sort des Juifs » et « la spécificité du sort des Juifs n'était pas vraiment perçue »⁽⁸⁾. Citons tout de même quelques cas exceptionnels et très minoritaires de sensibilité aiguë, notamment certains milieux à tendance communiste et/ou proches de ceux d'origine juive, qui ont su protester dès les premières mesures antisémites comme le « statut des Juifs » (le 3 octobre 1940), l'internement des Juifs étrangers (le 4 octobre 1940), l'ordonnance allemande sur « l'aryanisation des biens juifs » (le 18 octobre 1940)⁽⁹⁾. C'est le cas de *l'Université libre*, un « organe communiste clandestin », dirigé « par des intellectuels parisiens d'origine juive », qui présente dès novembre 1940 « la lutte contre le racisme et l'antisémitisme comme partie intégrante du combat général contre le nazisme compris comme l'anti-civilisation »⁽¹⁰⁾.

De même, la presse communiste de la section juive « se sensibilise à la

persécution des Juifs », dès « l'été-automne 1941 », alors que s'instaure le « deuxième statut des Juifs » (le 2 juin 1941), puis, après l'exécution de 53 otages juifs à Paris le 15 décembre 1941. Cela, alors que parviennent les premières informations sur Drancy, cette presse semble comprendre la volonté d'extermination chez les nazis⁽¹¹⁾. D'autres comme *J'accuse* et *Fraternité*, organes du Mouvement National Contre le Racisme, puis *L'Humanité*, *Le Populaire*, ont dénoncé l'antisémitisme à des degrés divers entre fin 1941 et le printemps 1942, puis, de nouveau pour les communistes, à la fin de l'année 1942⁽¹²⁾.

Du côté de la presse de la Résistance non communiste, gaulliste ou chrétienne, dès le « second semestre de 1941 », la persécution des juifs commence à occuper une place, même si elle reste « modeste et rarement prioritaire ». Ainsi, *Libération-Sud* et *Le Franc-Tireur*, « tous deux de sensibilité démocrate », qualifient d'« infâme » le second statut des Juifs, alors que *Cahier du témoignage chrétien* (« 20 000 exemplaires ») dénonce l'antisémitisme dès novembre 1941. De même la *Vérité* constate que « Drancy est un enfer » (le 20 novembre 1941), tandis que *Défense de la France* (zone Nord) commentant avec virulence « la collusion de la police française et des occupants » (fin décembre 1941)⁽¹³⁾.

Si les personnes, très minoritaires, les plus sensibilisées ou les plus concernées par la question, s'alertent dès les premières mesures antisémites en octobre 1940, l'opinion française semble ne commencer à se réveiller, progressivement, qu'à partir de l'été 1942. Pour Denis Peschanski, il y a bien un « tournant de l'été 1942 » : en zone Nord, où réside alors Duras, on constate que « l'obligation du port de l'étoile jaune [mai 1942] puis la rafle du Vel'd'Hiv' [juillet 1942] » ont « déclenché le mouvement d'opinion ». Il précise pour la zone Sud, que « ce sont les rafles d'août 1942 qui suscitent un profond traumatisme »⁽¹⁴⁾. C'est aussi dans cette même période qu'on assiste à des prises de position officielles « d'une partie de l'épiscopat français »⁽¹⁵⁾ contre ces rafles. Selon Renée Poznanski, ces lettres pastorales ont été « reproduites à l'infini par la presse clandestine » et par la France

libre sur la BBC, il note qu'elles ont été largement diffusées au-delà même des « circonscriptions ecclésiastiques »⁽¹⁶⁾.

En ce qui concerne l'appréciation de l'évolution de l'opinion française et de l'effet provoqués par la rafle du Vel' d'hiv', c'est une donnée plus complexe à évaluer et sur ce sujet les historiens sont partagés. Denis Peschanski prend le parti d'un impact fort et juge qu'il s'agit là d'un « renversement de l'opinion », il va jusqu'à émettre l'hypothèse que l'impact de cette rafle aurait contribué à « [limiter] l'ampleur de la déportation des Juifs de France ». Selon lui, « le choc émotionnel » était important et « l'exclusion des Juifs apparut dès lors comme une composante de la politique de l'occupant, et de ce fait tout aussi condamnable que les autres »⁽¹⁷⁾. Renée Poznanski est plus modérée quant à la portée de cet événement et souligne que « [...] le sursaut de l'opinion avait été éphémère [...] ». Selon elle, même « la presse clandestine dans son ensemble (mis à part les exceptions de *Notre Parole*, *Notre Voix*, *J'accuse*, et *Fraternité*) délaissait le sort des Juifs et privilégiait d'autres thèmes de propagande » et « aux yeux de la majorité des Parisiens »⁽¹⁸⁾, la mobilisation dans le cadre du STO « fut considérée comme une déportation déguisée de jeunes Français »⁽¹⁹⁾, pour favoriser l'illusion de la communauté de destin avec la déportation des juifs.

Concernant la prise de conscience du génocide, c'est-à-dire le moment où des personnes comprennent qu'il y a une extermination systématique et à visée totale du peuple juif, le chemin à parcourir est encore plus long et plus difficile. Il commence en 1942 pour certains, mais jusqu'en 1945, la majorité de la population est loin d'avoir une idée exacte de ce qui s'est passé.

Si l'opinion est choquée, définitivement ou par à-coup, par les grandes rafles de l'été 1942 dont celle du Vel'd'Hiv', « la signification de ces déportations » reste encore obscure pour « la population considérée dans son ensemble »⁽²⁰⁾, selon Denis Peschanski, qui, comme on l'a vu précédemment, est le tenant d'un impact décisif des événements de cet été. Dans les milieux restreints de la clandestinité, « les

premières informations commençaient à filtrer sur le génocide »⁽²¹⁾ à partir de la deuxième moitié de l'année 1942. Il s'agit, à partir de l'été 1942, d'informations qui circulent sur l'usage de gaz. Quoiqu'incomplètes, elles commencent à être diffusées dans certains médias clandestins francophones⁽²²⁾.

Mais on ne comprend pas encore que ces gaz sont utilisés avec l'intention délibérée et systématique d'exterminer les Juifs. On conçoit son usage par les nazis à des fins expérimentales ou militaires. Par exemple, dans *l'Université libre*, un des premiers journaux français clandestins à annoncer l'utilisation du gaz selon Stéphane Courtois, un numéro daté de début juillet 1942 annonce que sur 12 000 « juifs de Hollande » déportés, « les boches ont essayé [...] l'effet de leurs gaz de combat » en « plein champ »⁽²³⁾.

Le but prioritaire des nazis y est donc décrit surtout comme une expérience militaire et non comme un moyen d'extermination *efficace* des juifs. Pour Stéphane Courtois d'ailleurs « à aucun moment ce journal n'a connu et compris les enjeux de la "Solution finale" »⁽²⁴⁾. Il en est de même pour l'utilisation des chambres à gaz. Celles-ci sont évoquées, mais non encore en tant qu'instruments destinés à exterminer massivement tous les juifs d'Europe, français compris. Lorsqu'on mentionne les victimes, il s'agit alors d'étrangers. Ainsi le 1^{er} juillet 1942, dans l'émission *La France libre* diffusée par la BBC, « Jean Marin évoque au micro le massacre de 700 000 Juifs de Pologne et signale l'existence des chambres à gaz »⁽²⁵⁾. À partir d'octobre 1942, on relate des informations faisant état de juifs français gazés. Mais là encore, l'objectif de l'usage du gaz est alors interprété d'abord comme des tests à des fins militaires que l'on mène sur des juifs, et non dans le premier but de les exterminer. Ainsi, dans *J'accuse*, organe du Mouvement National contre le Racisme, « destiné autant à la communauté juive qu'au reste de l'opinion française »⁽²⁶⁾ on peut lire :

« [...] les dizaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants juifs déportés de France ont été ou bien brûlés vifs dans les wagons plombés

ou bien asphyxiés pour expérimenter un nouveau gaz toxique. »⁽²⁷⁾

Et même quand l'intention délibérée d'exterminer est perçue, il reste encore difficile d'imaginer que les juifs de France fassent eux aussi partie de ses cibles. Ainsi, selon Annette Wieviorka, si les toponymes de la destruction des Juifs apparaissent justement « au cours de l'année 1942, à la BBC notamment », « rien ne laisse supposer que ces lieux d'annihilation sont la destination des Juifs de France »⁽²⁸⁾. En fait il faut attendre l'année 1943 pour avoir des informations précises « sur le génocide » et une bonne interprétation des informations pour comprendre la véritable nature des événements⁽²⁹⁾.

C'est seulement à partir de 1943 que dans certains cercles, très restreints, on commence à comprendre qu'il existe bel et bien un programme délibéré d'extermination de tous les juifs d'Europe. C'est le cas notamment de la presse de la résistance communiste juive, celle qui « consacre le plus de place au sort des Juifs »⁽³⁰⁾. On peut ainsi lire dans *Notre voix*, journal clandestin de la section juive de la MOI (PCF) ⁽³¹⁾: « Les Allemands ont établi un plan minutieux d'exploitation forcenée, puis d'extermination totale des populations juives dans l'Europe occupée »⁽³²⁾.

Du reste, la nuance portée à l'analyse varie selon les historiens. Pour Stéphane Courtois, les responsables de la « section juive » communiste étaient « les premiers et souvent les seuls en France à comprendre dès 1943 la nature exacte de la “solution finale” », et à « prendre l'entière mesure du génocide ». Mais que signifient exactement « nature exacte » et « entière mesure » ? Cela d'autant plus qu'il s'agit d'informations comportant quelques inexactitudes « dans le détail » (selon l'expression de Stéphane Courtois)⁽³³⁾ et que la connaissance d'Auschwitz n'est encore que partielle.

En effet, selon Annette Wieviorka, même « les responsables de la presse communiste juive semblent encore ignorer qu'Auschwitz-Birkenau fut la destination principale des déportés de France » en « avril 1944 », et « jusqu'à la libération de

la France » (été 1944), le « rôle d'Auschwitz-Birkenau dans l'anéantissement des Juifs de France » est ignoré même par la presse de la résistance communiste juive qui, de plus, « n'est diffusée que dans des cercles restreints »⁽³⁴⁾.

2. Croire ou ne pas pouvoir croire aux informations clandestines

Les informations clandestines sur ce qui se tramait dans l'est de l'Europe constituaient les seuls éléments que l'on pouvait obtenir dans la France occupée. Mais, hormis pouvoir (ou ne pas pouvoir) avoir accès à ces informations, encore fallait-il que les rares personnes qui les recevaient puissent les juger crédibles. Or ce ne fut systématiquement pas le cas. Et cela même de la part des plus menacés. Par exemple, Georges Wellers, interné à Compiègne puis à Drancy en avril 1942, puis déporté à Auschwitz le 30 juin 1944, témoigne avoir ignoré, « jusqu'au bout », c'est-à-dire jusqu'à son arrivée à Auschwitz en juin 1944, « à peu près tout du sort des déportés », malgré des informations clandestines de la BBC dont il avait été prévenu. Il explique ainsi comment il doutait de la véracité de ces informations :

« On savait que la Radio de Londres racontait les horreurs des chambres à gaz et d'autres moyens d'extermination des Juifs, mais on ne pouvait y croire. On prenait ces choses pour des exagérations de la propagande anglaise et on n'y prêtait pas grande attention. »⁽³⁵⁾

Pour Annette Wiewiorka, l'exemple de Georges Wellers synthétise « avec une grande justesse la représentation que l'on se fait alors de la déportation »⁽³⁶⁾ dans le camp de Drancy.

Quand, en juillet 1942, *La France libre* par la BBC évoquait « le massacre de 700 000 Juifs de Pologne et [...] l'existence des chambres à gaz »⁽³⁷⁾, ou quand le journal de la section juive de la MOI (PCF)⁽³⁸⁾ parlait de « plan minutieux [...] d'extermination totale des populations juives dans l'Europe occupée » (*Notre voix* du 1^{er} juin 1943)⁽³⁹⁾, auditeurs et lecteurs avaient du mal à croire ces informations sur le moment, les prenant « pour des exagérations de la propagande anglaise »⁽⁴⁰⁾.

Pour les personnes qui n'étaient pas menacées par la déportation, et qui n'ont pas pu ou pas voulu croire les informations clandestines pourtant alarmantes, on peut se demander si cela ne s'apparente pas à un début de processus de dénégaration. Ce que Bruno Bettelheim explique ainsi :

« [...] il est plus facile de nier la réalité lorsque le fait de la regarder en face détermine des actions désagréables, difficiles ou coûteuses. S'abstenir de ces actions par égoïsme provoquerait des sentiments de culpabilité. Alors, pour ne pas se sentir coupable d'inaction, on nie les faits. »⁽⁴¹⁾

Mais dans tous les cas on comprend dans ces conditions combien il a été difficile de croire les informations des médias⁽⁴²⁾ clandestins, même pour les personnes les plus concernées et proches idéologiquement de ces médias. La prise de conscience ne coïncide donc pas forcément avec la réception de l'information.

En ce qui concerne la masse de ceux qui n'avaient pas accès aux informations clandestines, la prise de conscience du génocide ne débute véritablement qu'au printemps 1945, c'est-à-dire lors du retour des déportés. Ainsi Annette Wiewiorka écrit : « On a peine à imaginer aujourd'hui que, pratiquement jusqu'en avril 1945, la radicalité du génocide a été peu perçue, y compris parmi les Juifs »⁽⁴³⁾. Jusqu'au retour du rapatriement des déportés, « l'opinion publique semble peu mobilisée par le problème des déportés, juifs comme non juifs »⁽⁴⁴⁾. Cette question n'est d'ailleurs pas une priorité nationale, le ministère des PDR (Prisonniers, Déportés et Réfugiés), avec à sa tête Henri Frenay ne représente ainsi que 4,73% du budget national⁽⁴⁵⁾. Mais de surcroît, pratiquement jusqu'au mois de mai 1945, l'information sur les déportés est limitée, voire censurée⁽⁴⁶⁾. D'une part au sein des pouvoirs publics, mais aussi chez les personnes qui s'occupent des déportés, individuellement ou dans des associations, afin de ménager les familles survivantes. Il y a également du scepticisme, et l'on se demande si les horreurs de camps, comme le nombre de victimes, ne tiennent pas aussi un peu de la propagande⁽⁴⁷⁾.

Concernant la question spécifique des déportés juifs, la prise de conscience est encore plus rare et plus tardive. Cela s'explique tout d'abord par les modalités de la libération des camps d'extermination comme Auschwitz : libérés par l'Armée rouge, ceux-ci ne bénéficient pas du même traitement médiatique que les camps libérés par les Américains comme Ordhruf, Nordhausen, Buchenwald ou Dachau. De ce fait, surtout en Europe de l'Ouest, les images des camps de concentration dominant, exemple du système concentrationnaire du régime nazi, aux dépends de la question du système génocidaire⁽⁴⁸⁾.

Pour les historiens de la période, la possibilité d'entrevoir ce qui attend les juifs d'Europe date bien de 1941. Mais uniquement pour une partie très restreinte de la société française, celle qui a accès à certains médias clandestins. La question de l'existence de chambres à gaz, toujours auprès des rares éléments qui peuvent être en contact avec ces informations, ne peut être connue qu'à partir d'années 1942-1943. Il ne s'agit que de faits parcellaires qui ne permettent pas de concevoir de façon évidente l'intention et le plan génocidaires des nazis. Rappelons à ce sujet que ce projet est confidentiel au sein même de l'état hitlérien. Mais avoir l'information ne suffit pas. Pour l'infime minorité informée, et pour peu que l'on soit assuré que l'information soit fiable, il n'est pas aisé d'arriver à croire l'incroyable horreur du projet et de la réalité des camps d'extermination. Cela explique qu'un grand nombre de personnes, même parmi les plus avancées dans le combat contre le nazisme, n'a pris conscience du programme génocidaire qu'à partir du printemps 1945.

Enfin, la question juive elle-même n'est pas la préoccupation première, en zone occupée comme dans la France libre. Il faut attendre les rafles de l'été 1942 pour que certains comprennent que l'antisémitisme hitlérien ou français ne se limite pas à des discours ou de « simples mesures administratives » comme l'aryanisation des biens juifs, ou l'obligation du port de l'étoile jaune, que celles-ci ne sont que le

début et la préparation, comme toujours, d'un programme encore plus vaste.

Dans tous les cas, cela nous fait comprendre que la réalité de « ceux qui savaient et ceux qui ne savaient pas », est bien plus compliquée et floue qu'une simple position binaire, et que pour cela aussi, comme pour la question du pétainisme ou de la Résistance, il faut se garder des « intentions de ceux qui continuent à reproduire des schémas simplistes où, contre toute évidence, ils opposent à deux minorités actives et hostiles, l'image figée d'une masse passive, soumise, opportuniste, parfois complice du pire »⁽⁴⁹⁾.

Avant d'en venir à la situation de Duras, examinons, puisqu'elle devient écrivaine pendant ces années, ce qu'il en est des autres auteurs. En particulier ceux qui seraient les moins susceptibles d'être qualifiés d'attentistes et les plus susceptibles de faire partie de cette minorité au contact des informations de ce qui se passait au terminus des convois qui partaient vers l'est.

B. Des écrivains à la conscience précoce : Aragon et Vercors

Qui sont les écrivains dont l'œuvre pourrait recéler les traces d'une connaissance et d'une prise de conscience, voire la capacité à imaginer ce qui se trame dans les camps ? Deux auteurs produisent des textes littéraires qui témoignent d'une lucidité exceptionnelle sur les camps nazis et les persécutions antisémites. Il s'agit d'Aragon et de Vercors, qui nous semblent particulièrement intéressants pour servir de points de repère afin de pouvoir mieux situer Duras. En effet, Aragon publie dès octobre 1943 *Le Musée Grévin*, un des premiers poèmes sur Auschwitz en France⁽⁵⁰⁾. Quant à Vercors, il est un des rares écrivains qui ont très tôt perçu le degré de gravité de la persécution antisémite et de la collaboration du régime de Vichy⁽⁵¹⁾.

1. *Le Musée Grévin* (1943)

Publié en octobre 1943 aux Éditions de Minuit, le célèbre poème *Le Musée Grévin* d'Aragon, « le premier qui popularise le nom d'Auschwitz »⁽⁵²⁾, illustre paradoxalement à quel point Auschwitz pouvait être méconnu. Ce poème est une des exceptionnelles expressions poétiques de l'époque qui ait voulu sensibiliser les Français à la souffrance des déportés et qui se soit intéressée si tôt et précisément à Auschwitz (et non à Buchenwald ou à Dachau). On est aujourd'hui frappé par ce poème qui décrit, dès 1943, Auschwitz comme « une géhenne » aux « confins de Pologne » où une « part de nos cœurs [...] périt peu à peu (*Le Musée Grévin*)⁽⁵³⁾.

Mais, comme nous le fait remarquer Annette Wieviorka⁽⁵⁴⁾, Auschwitz n'y est montré que comme un camp de concentration sans chambres à gaz où, pour reprendre des expressions du *Musée Grévin*, « l'on meurt à petit feu » de « l'exécution lente » (*Le Musée Grévin*), et où les principales victimes sont, non les juifs, mais les communistes. En fait, cette vision inexacte d'Auschwitz reflète celle d'un article des *Étoiles* d'août 1943 – dont, justement, Aragon est l'un des fondateurs⁽⁵⁵⁾ – qui décrit Auschwitz comme le « camp de l'exécution lente » où ont été déportées « 100 Françaises de Romainville »⁽⁵⁶⁾.

Les « Françaises » que cet article évoque sont en fait les deux cent trente femmes (et non « 100 ») qui ont été déportées à Auschwitz dans le convoi du 24 janvier 1943. Il s'agit là des « seules Françaises d'Auschwitz à ne pas être juives »⁽⁵⁷⁾. Parmi ces deux cent trente Françaises, 119 femmes, donc la moitié, sont communistes, dont des personnalités importantes comme Danielle Casanova⁽⁵⁸⁾ et Marie-Claude Vaillant-Couturier⁽⁵⁹⁾ à qui Aragon rend particulièrement hommage dans *Le Musée Grévin* : « C'est vous que je salue, en cette heure la pire, / Marie-Claude en disant : Je vous salue Marie... », et plus loin : « Les mots sont nuls et peu touchants. / Maïe et Danièle... Y puis-je croire ? »⁽⁶⁰⁾. On comprend ainsi mieux pourquoi *Le Musée Grévin* d'Aragon – résistant communiste – s'est

intéressé précisément à Auschwitz plutôt qu'à un autre camp, et pourquoi Auschwitz y est décrit, à tort, comme un camp de concentration où les principales victimes sont non pas les juifs mais les communistes.

Quant à la vision (inexacte) d'Auschwitz comme le camp de l'exécution lente, Aragon et les responsables des *Étoiles* ne sont pas les seuls à rester dans cette ignorance. Parmi les médias clandestins entre 1943 et 1944, nombreux sont ceux qui décrivent Auschwitz comme un camp de rééducation ou un camp de la mort lente (La *BBC*, *Franc-Tireur*, *La Vérité*, *Défense de la France*, *Libé-Sud*⁽⁶¹⁾, etc.). En fait, seul le journal de la section juive communiste décrit, en août 1943, Auschwitz comme le lieu d'« une mort immédiate et terrible » (*Notre voix*)⁽⁶²⁾. Pour qu'Auschwitz apparaisse « pour la première fois dans une description approchant la réalité », il faut attendre le numéro de *Fraternité* de mai 1944⁽⁶³⁾, à partir d'informations de la presse anglo-saxonne sur Birkenau et Majdanek⁽⁶⁴⁾.

2. *Le Songe* (1943)

Pratiquement au même moment que la publication du *Musée Grévin*, Vercors⁽⁶⁵⁾ achève deux nouvelles dont les messages se complètent. Dans l'une, *Le Songe* on peut lire dès novembre 1943 la description d'un univers concentrationnaire avec une force évocatrice exceptionnelle. Dans l'autre, *La Marche à l'étoile*, (Minuit, décembre 1943.), il condamne la persécution antisémite qui a lieu alors en France.

Le Songe, rédigé dès novembre 1943⁽⁶⁶⁾, comporte une description de l'univers concentrationnaire particulièrement proche de la réalité de ce que l'on sait aujourd'hui des camps. Vercors s'est en effet inspiré du témoignage d'un rescapé du camp de concentration de Sachsenhausen-Oranienburg⁽⁶⁷⁾ qui a pu en être libéré miraculeusement.

Soulignons tout d'abord que *Le Songe* est écrit avec une stratégie d'écriture qui vise, selon notre interprétation, à sensibiliser ses lecteurs sur l'horreur de l'univers concentrationnaire, à l'époque où il n'est pas si évident, on l'a vu, de croire à cette

réalité, même chez les personnes qui ont accès aux rares informations qui circulent partiellement. D'ailleurs, et cela est aussi significatif, Vercors décide de ne pas publier *Le Songe* immédiatement en 1943, pour ne pas « ajouter au tourment des familles dont un membre avait été déporté »⁽⁶⁸⁾.

Dans son récit, Vercors utilise la thématique du songe (annoncé dans le titre) comme cadre. Il aurait pu choisir de révéler la source d'information (le rescapé de Sachsenhausen-Oranienburg) en citant clairement le toponyme réel du camp précis, comme Aragon a cité Auschwitz dans son poème, afin de signifier qu'il s'agit là d'une histoire réelle. Mais au lieu de cela, Vercors (ou le narrateur qui raconte en « je ») a choisi de se comporter lui-même comme un témoin qui avait vu et vécu l'univers concentrationnaire, non en qualité de réel déporté, mais en une sorte de visionnaire qui aurait pu percevoir la vérité sans y être, grâce à un de ses rêves nocturnes, lors de « certaines nuits favorisées » : « J'ai vu en songe des choses étranges [...] j'ai vécu, en certaines circonstances du sommeil [...] » (*Le Songe*⁽⁶⁹⁾, p. 64). Cette stratégie est d'autant plus efficace qu'il n'était pas facile en 1943 de démontrer et de convaincre que l'horreur des camps nazis était réelle. Vercors écrit lui-même : « Pas de preuves, naturellement, il n'y a jamais de preuves en pareille matière ». Cela est aussi étrangement prémonitoire de la volonté qu'auront les nazis de maquiller le crime juste avant d'évacuer les camps.

D'autre part, Vercors incite ses lecteurs à essayer à leur tour de se représenter ce que subissent les déportés, en montrant qu'il a pu, quant à lui, « participer dans le sommeil » à « [...] une vaste conscience diffuse, [...] une sorte de conscience universelle et flottante [...] » (p. 64), une conscience à laquelle tout un chacun peut participer s'il essaye. Cette incitation est d'autant plus efficace que Vercors n'oublie pas de rappeler auprès de ses lecteurs des antécédents, entre autres celui de l'« Espagne, à nos frontières » (p. 63) qui avait eu moins « de présence », écrit-il, que le « parfum de votre chocolat, le matin, le goût du croissant frais [...] » (p. 64).

L'autre aspect du texte, c'est la précaution que prend Vercors d'initier le lecteur de façon progressive à la prise de conscience de l'horreur, au fur et à mesure qu'un « brouillard opaque » se dissipe (pp. 65-77). L'auteur tient à montrer qu'il s'agit d'une histoire difficile à raconter et même d'un secret interdit à communiquer au point de brûler la langue de celui qui essaye de témoigner. Ainsi, celui qui guide le narrateur et ses lecteurs est un homme à la langue « brûlée », « tordue, racornie, noire et déchirée » (p. 66).

Jusqu'à quel point la description dans *Le Songe* est-elle proche de l'univers concentrationnaire ? En particulier de celui du camp de Sachsenhausen-Oranienburg, puisqu'il semble avoir été la source principale pour l'écriture du récit. Les travaux des historiens, l'analyse des récits des témoins, permettent aujourd'hui d'avoir une bonne connaissance de ce que furent les camps nazis. Or le récit de Vercors s'avère remarquable d'exactitude et de précision. Il montre ainsi qu'il fut possible pour l'auteur de s'informer, et plus encore peut-être, d'avoir la capacité de croire l'incroyable vérité dès 1943, c'est-à-dire bien avant la plupart de ses compatriotes.

Le Songe décrit un camp de concentration qui ressemble en de nombreux points à celui de Sachsenhausen-Oranienburg⁽⁷⁰⁾ : un lieu où de nombreux détenus meurent rapidement, de faim ou d'épuisement par des travaux forcés pour les usines allemandes. Vercors utilise des termes comme *kommandos* de travail, il évoque le froid sévère et la surveillance sadique des SS et de *kapos*. Même le crématoire y est évoqué comme le symbole ou l'aboutissement de l'horreur de cet univers, avec, déjà, des éléments emblématiques comme les cheminées, la fumée, l'odeur des cadavres brûlés.

Le récit donne aussi des chiffres sur l'ampleur des populations concernées, là aussi avec une exactitude surprenante pour un texte de 1943. Déjà « cent soixante mille et quelques » hommes y auraient été amenés, vu « le numéro que j'avais vu cousu à l'épaule de l'homme muet », suppose le narrateur, tandis que les baraques

n'en hébergent que « trente mille au plus » (p. 71). Il manque donc 130 000 hommes. Cela pose question : « en vient-il ainsi toujours, me demandai-je, toujours d'autres ? Et où les met-on ? » (p. 70). Où sont ces 130 000 hommes qui manquent ? D'un coup et « avec épouvante », le narrateur comprend qu'ils ont déjà été réduits aux cendres dans les crématoires : « [...] et alors un flot de fumée s'abattit sur moi, [...] et je respirai une odeur si atroce [...], une odeur abominable d'os calcinés et de charogne », qui venait de « la construction grisâtre et sa cheminée fantomatique dans ses falbalas de fumée » (p. 71). De nombreuses victimes auraient déjà été passées par cette cheminée : cette « cheminée de brique autrefois rouge, mais devenue noirâtre comme le reste, comme la fumée qu'elle vomissait » (p. 68).

Dans le camp de Sachsenhausen-Oranienburg, il existait au moins un crématoire, et peut-être même aussi une chambre à gaz. Quant au nombre même de déportés et de morts que mentionne Vercors dans *Le Songe*, ils sont étonnamment proches de ceux estimés aujourd'hui pour Sachsenhausen-Oranienburg : environ 200 000 déportés⁽⁷¹⁾ sont entrés dans ce camp jusqu'à sa libération le 22 avril 1945, nous venons de voir que *Le Songe* donne le chiffre de « cent soixante mille et quelques » (p. 71), nous sommes en novembre 1943, et ainsi pendant un an et demi jusqu'à avril 1945, ce chiffre est compatible avec celui de 200 000. Concernant le nombre de morts dans ce camp, l'estimation actuelle est d'environ 100 000 jusqu'à avril 1945. *Le Songe* fait remarquer qu'il y a 130 000 personnes qui manquent en 1943, soit un excès de plus de 30 000 de trop par rapport aux estimations dont on dispose aujourd'hui. On pourrait cependant réduire cet écart en comptant les détenus transférés dans d'autres camps, comme par exemple des juifs (plus de 6 000⁽⁷²⁾) qui sont passés par Sachsenhausen-Oranienburg, mais qui ont été soit libérés contre rançon ou transférés ultérieurement à Auschwitz. On s'approcherait ainsi de l'ordre de grandeur annoncé dans *Le Songe*. Il ne s'agit pas ici de faire des décomptes et des hypothèses pour tenter de montrer ou non que Vercors avait fait de bons calculs, mais de montrer comment, d'un point de vue

qualitatif (ce qui se passe dans les camps nazis), comme d'un point de vue quantitatif (le nombre de personnes concernées), l'auteur avait une vision particulièrement exacte de ce qui se passait, cela en 1943, à un moment où il était théoriquement ardu d'avoir accès aux sources. L'aspect quantitatif du massacre n'est par ailleurs pas une question anodine, puisqu'elle participe, tout autant que la nature du crime, à qualifier la spécificité de l'entreprise des nazis.

Pourtant il manque un élément essentiel dans *Le Songe* : autant la description du camp est criante de vérité, autant Vercors n'évoque pas le sort spécifique des déportés juifs. L'auteur n'est pourtant pas indifférent au sort des Juifs : certaines de ses nouvelles, contemporaines au *Songe*, sont précisément consacrées à ce sujet. Pour partie, l'univers décrit dans *Le Songe* est surtout à l'image de sa source : c'est-à-dire, non pas celle d'un camp d'extermination comme Auschwitz-Birkenau, mais d'un camp de concentration. Qui plus est, celui de Sachsenhausen-Oranienburg n'est pas le camp qui représente le mieux la Solution finale. À Sachsenhausen-Oranienburg, il y avait certes des juifs, mais ils n'étaient pas majoritaires, et encore moins après octobre 1942 où ils furent pour la plupart transférés à Auschwitz⁽⁷³⁾. Quant à la chambre à gaz de Sachsenhausen-Oranienburg, elle a été construite d'abord pour « *expérimenter son efficacité* », mais n'a pas été utilisée spécifiquement pour l'extermination systématique des arrivants après sélection, comme ce fut le cas à Auschwitz⁽⁷⁴⁾.

En revanche, dans un autre texte contemporain au *Songe*, *La Marche à l'étoile*, Vercors montre qu'il a conscience du sort des juifs et dénonce les arrestations et l'internement dont ils font l'objet en France.

3. *La Marche à l'étoile* (1943)

Dans *La Marche à l'étoile* (Minuit, 1943)⁽⁷⁵⁾, Vercors condamne la persécution antisémite de Vichy, donc celle perpétrée par des Français, en s'interrogeant sur ce qui a pu transformer le pays de l'affaire Dreyfus (pp. 129-134), en un État

collaborant à une politique antisémite. Dans le texte, les condamnations et les interrogations s'expriment à travers le personnage de Thomas Muritz, dont le modèle est le père de l'écrivain⁽⁷⁶⁾. Il s'agit d'un immigré qui a fui l'antisémitisme de sa Moravie natale pour venir vivre dans le pays de Victor Hugo, de la liberté et de la justice. Après son arrivée à Paris, il y réussit dignement sa vie et obtient la nationalité française (p. 140). Mais au bout d'un demi-siècle de vie dans cette France tant rêvée et adorée, il subit les persécutions du régime de Vichy, et se sent abandonné par ce pays auquel il a tant cru. Cette histoire d'« un amour assassiné » (p. 160) pour une France qui s'est transformée, s'exprime notamment à travers deux thématiques clés : celle de l'étoile et du rouquin.

La figure de l'étoile sert à montrer comment l'espoir se transforme en désespoir. En quittant la Moravie natale, traversant à pied toute l'Europe pour arriver jusqu'en France, Paris fut pour Thomas Muritz « l'astre qui le guidait » (p. 131), la lumière (au sens matériel et intellectuel) qui lui éclairait le bon chemin vers la liberté. Ce long voyage à pied correspond à la progression vers l'espoir, et donne une des raisons du titre « La Marche à l'Etoile » (p. 151). Arrivé à Paris, Thomas Muritz démarre une nouvelle vie, mais cette lune du miel avec la France s'achève avec l'Occupation : l'astre vers lequel il avait jadis marché avec tant d'espoir s'est transformé en l'étoile jaune qu'il doit porter.

La transformation de la France, et les deux visages opposés qu'elle revêt, sont aussi représentés à travers la figure de la personne aux cheveux roux. Le premier Français qui avait généreusement accueilli Muritz était roux, ce qui lui donne une opinion positive pour les Français qui ont les cheveux de cette couleur, comme si « tous les braves gens de ce peuple qu'il chérissait eussent été roux » (p. 147). Or, le dernier roux qu'il rencontre est un gendarme français qui le traite cruellement à Drancy où il a fini par être interné. Ce qui était la figure de la générosité devient alors celle de la persécution.

Pour Vercors, cette figure correspond au « visage que nous portons tous en

nous » (p. 160), nous, tous les êtres humains, mais aussi la France, État personifié, qui « d'une main tremblante offre son fils adoptif... » (p. 157). Vercors montre en cela qu'il est bien conscient de la responsabilité collective de la France, et des Français, dans les persécutions antisémites. Il souligne même que ce ne sont pas les « Fritz » mais « les Français » qui arrêtent des juifs, avec parfois un certain « excès de zèle » qu'il dénonce. De même le personnage de Stani, ancien normalien dénaturalisé et interné à Drancy, se demande si la responsabilité de ce qu'il appelle « le crime » (p. 156), ne va pas au-delà du seul appareil d'État :

« Des gendarmes français ! C'était de pauvres bougres, après tout.
[...] Ils avaient des ordres. Toute leur vie, on les a dressés à trouver
l'honneur dans l'obéissance. D'où vient le crime ? À quel degré de
l'échelle ? Où commence-t-il ? Où finit-il ? » (p. 156)

Ce passage nous donne à penser que Vercors est bien conscient de la responsabilité de l'État français dans la persécution antisémite, mais nous laisse entrevoir que cela ne se résume pas seulement aux seuls dirigeants et exécutants du régime.

À travers toutes les interrogations de ses personnages, Vercors tente de sensibiliser ses lecteurs dès 1943, date à laquelle *La Marche à l'étoile* est publiée. La question de la responsabilité de l'État français et de ses fonctionnaires sera pourtant pendant longtemps un élément dissimulé, tantôt refoulé ou ignoré : en 1956, Alain Resnais fut ainsi obligé de censurer le képi d'un gendarme français⁽⁷⁷⁾ visible dans une scène du camp de Pithiviers dans *Nuit et Brouillard* (1956). Et ce n'est qu'en 1995 que le Président Jacques Chirac, en rupture avec la tradition de ses prédécesseurs, reconnut la « responsabilité de l'État français »⁽⁷⁸⁾ dans la déportation des juifs.

4. *L'Impuissance* (1944)

Si *La Marche à l'étoile* amène ses lecteurs jusqu'à l'intérieur du camp de Drancy, presque six mois plus tard, une autre nouvelle de Vercors *L'Impuissance*

(rédigée en juillet 1944, publié en 1944⁽⁷⁹⁾) les conduit pratiquement à Auschwitz. Dans ce texte, il est question d'un certain Bernard Meyer, patronyme ambigu mais évocateur⁽⁸⁰⁾. Après avoir été interné à Drancy, puis déporté vers un camp « en Silésie », il meurt selon « les mots laconiques que portait l'avis de décès [...] » d'« *extrême faiblesse* » (p. 79). À travers ces deux mots euphémiques (« *extrême faiblesse* » (p. 79), Vercors n'incite-t-il pas ses lecteurs de 1944 à lire et à imaginer une réalité bien pire. Ces deux mots « si horriblement suggestifs pour quiconque sait le martyre de ces camps-là » (p. 80), et dont « nous savons désormais ce qu'ils résument de souffrances, de tortures et d'horreurs » (p. 79). Vercors en sait plus qu'en 1943 et informe ses lecteurs de la présence de « chambres délibérément construites pour les asphyxier » (p. 84). Cependant à quel degré de connaissance correspondait alors cette perception de « souffrances, de tortures et d'horreurs » (p. 79), celle du « martyre de ces camps-là » (p. 80) ? Il a écrit « nous savons désormais », mais jusqu'où savaient-ils ? L'horreur du camp « en Silésie » (p. 79), en réalité, ne dépassait-elle pas celle que Vercors, pourtant si lucide et engagé, pouvait alors imaginer ? En effet, le sort de ce déporté dans un camp « en Silésie » fait penser moins à un camp d'extermination qu'à un camp de concentration : « [...] on fait crever de labeur, de faim et de froid mon doux, mon bon, mon délicieux Bernard Meyer [...] ». Cette phrase nous fait supposer que, même s'il est au courant de l'existence des chambres à gaz « délibérément construites », il ne les imagine pas encore comme installations construites d'abord pour détruire le plus efficacement possible des porteurs de l'étoile dès leur arrivée au camp (sauf exception), sans même donner le temps de succomber « de labeur, de faim et de froid [...] » (p. 84). Cette connaissance incomplète d'Auschwitz n'a rien d'étonnant. Le texte date de juillet 1944, soit neuf mois avant le retour des déportés en France. Rappelons que pour Annette Wieviorka, même « les responsables de la presse communiste juive semblent encore ignorer qu'Auschwitz-Birkenau fut la destination principale des déportés de France » en « avril 1944 », et « jusqu'à la libération

de la France» (été 1944), le « rôle d'Auschwitz-Birkenau dans l'anéantissement des Juifs de France » est ignoré même par la presse de la résistance communiste juive, qui, du reste, « n'est diffusée que dans des cercles restreints »⁽⁸¹⁾. Selon elle il faut attendre avril 1945 pour que la dimension et les modalités du génocide soient perçues correctement, même par les juifs⁽⁸²⁾.

Le poème d'Aragon, *Le Musée Grévin*, évoque l'une des toutes premières fois le nom d'Auschwitz, en 1943, mais sans que l'auteur perçoive la réalité du camp et de ceux qui y sont envoyés. Concernant les textes de Vercors de 1943, *Le Songe* décrit précisément un camp, très probablement celui de Sachsenhausen-Oranienburg, alors même qu'il dénonce l'antisémitisme qui règne en France au même moment dans *La Marche à l'étoile*. Seule la section juive communiste, qui évoque le gaz en 1942 et l'extermination totale en 1943⁽⁸³⁾, semble être l'organisation la plus en pointe dans la connaissance en France de la Solution finale. Même en 1944, on constate que si la connaissance des camps de l'est de l'Europe a progressé, elle reste encore partielle. Or Aragon, et surtout Vercors, sont des résistants et font partie des personnes qui connaissent le mieux, ou le moins mal, ce qui se trame au bout de la déportation. Ils tentent d'informer leurs lecteurs et de les avertir de la situation dramatique avec la force évocatrice de leur écriture. Mais ce sont des œuvres publiées dans la clandestinité et il n'était certainement pas si aisé de s'en procurer. Ces éléments nous permettent de mieux cerner, et surtout comprendre, sans anachronisme, la condition de Duras dans les années d'Occupation où elle était sur le point de rejoindre un mouvement de résistance.

C. Marguerite Duras : attentiste, vichyste ou résistante ?

Nous avons vu que jusqu'à 1942, malgré certaines informations clandestines sur l'usage du gaz, il était encore difficile en France de deviner le véritable sort des

juifs déportés, et encore moins l'ampleur du drame. Les spécificités du génocide étaient loin d'être perçues, puisque même l'enrôlement forcé des Français dans le cadre du STO « fut considéré comme une déportation déguisée » chez « la majorité des Parisiens »⁽⁸⁴⁾, favorisant la confusion avec les déportés juifs. À l'inverse, les persécutions antisémites, même si elles ne permettent pas de deviner l'intention génocidaire, étaient, elles, bien visibles et connues de tous : l'aryanisation des biens juifs dès le 18 octobre 1940, l'obligation du port de l'étoile jaune en mai 1942 et les grandes rafles, comme celles du Vel'd'Hiv', à partir de juillet 1942.

Face à ces faits visibles, quelle a été la réaction de Duras, qui écrira tant sur les juifs et le génocide une trentaine d'années après les faits ? Duras fut-elle passive face aux persécutions antisémites et peut-on affirmer, comme Philippe Sollers en 1998, qu'elle fut le « [...] chantre du colonialisme français, puis pétainiste [...] »⁽⁸⁵⁾ ?

1. Travailler au Ministère des Colonies et à la Commission de Contrôle du Papier d'Édition

Marguerite Donnadiou a cosigné, avec Philippe Roques, un ouvrage *L'Empire français* (Gallimard, avril ou mai 1940⁽⁸⁶⁾), alors qu'ils sont tous deux fonctionnaires au Ministère des Colonies⁽⁸⁷⁾. Il s'agit d'un livre de commande du Ministère des Colonies d'alors, Georges Mandel, dans le cadre d'une campagne d'information dont, selon Laure Adler, le but est de valoriser « les vertus et les grandeurs de l'Empire colonial » afin de « préparer les colonies à la guerre » et « d'affaiblir le fascisme »⁽⁸⁸⁾. Le fait que l'ouvrage s'inscrive dans une stratégie de lutte contre l'expansion du III^e Reich, est bien compréhensible lorsqu'on s'intéresse à la personnalité de Georges Mandel⁽⁸⁹⁾. De son vrai nom Louis Rothschild, c'est un antihitlérien convaincu qui a dénoncé le péril nazi dès novembre 1933, puis lors de la crise de Munich. Il incarne avec Paul Reynaud la ligne de résistance à Hitler. En juin 1940, il combat avec vigueur les partisans de la conclusion d'un armistice,

dont Weygand et Pétain.

Aujourd'hui, ce livre destiné à « préparer les colonies à la guerre », revêt un visage évidemment colonialiste. Ne serait-ce que ce titre : *L'Empire français*. Le contenu est un condensé de préjugés racistes. On peut y lire ainsi que « le négresse est écrasé par les forces de la nature. Chétif, malingre, méfiant, [...], il se réfugie dans l'ombre de la forêt et se sent incapable de dissiper le mystère qui l'entoure », tandis que « le nègre de la steppe est plus courageux, plus hardi »⁽⁹⁰⁾. Peut-on tirer de cet ouvrage, cosigné par Duras sous son vrai nom (Donnadieu), des conclusions sur ses positions personnelles face au colonialisme ? Quelle est la part du fonctionnaire et celle de l'individu dans ce travail de commande et dans le contexte très particulier de la guerre ? On pourrait être tenté de supposer que la part de responsabilité de Marguerite Donnadieu soit plus grande que celle de l'autre cosignataire, parce que celui-ci s'engage très vite dans la Résistance. Philippe Roques⁽⁹¹⁾ est en effet un résistant de la première heure, l'agent de liaison entre Churchill et Mandel, puis entre Mandel et de Gaulle. Il sera abattu par les Allemands en février 1943, date à laquelle Marguerite Donnadieu travaille à la Commission de Contrôle du Papier d'Édition⁽⁹²⁾, sous la direction des Allemands. *L'Empire français* a été d'ailleurs rédigé dans un premier temps par Marguerite Donnadieu, puis corrigé et réécrit par Philippe Roques⁽⁹³⁾ en tant que supérieur hiérarchique. Mais être un résistant antinazi ne signifie pas obligatoirement être anticolonialiste. Rappelons qu'un des grands libérateurs du territoire métropolitain, le général Leclerc, est envoyé à Hanoï, par de Gaulle, en septembre 1945, pour reprendre le contrôle de l'Indochine.

Un article signé exclusivement par elle, en tant que « Mme M. Donnadieu », publié dans *L'Illustration* le 11 mai 1940 à l'occasion de la sortie de *L'Empire français*, peut nous éclairer sur la position d'alors de l'auteure face à la question coloniale. Justifiant la non-obtention du droit de vote aux « indigènes » colonisés⁽⁹⁴⁾, elle écrit ainsi : « Entre les mains d'un tel individu, le bulletin de vote serait

un danger, car il s'en servirait sur les conseils néfastes du sorcier ou du marabout ». Concernant ce droit de vote des indigènes, elle explique que ce n'est pas à l'indigène « qu'il appartient de décider à quel moment il pourra user de ses capacités. C'est à nous, au moment voulu, d'alléguer notre tutelle »⁽⁹⁵⁾. En revanche, elle fait éloge de leur sacrifice « volontaire » pour la France en temps de guerre :

« En terminant, remarquons que la guerre aura été une grande expérience. Il n'est pas un seul indigène qui n'ait prêté aux échos des derniers événements une oreille attentive ; le plus ignorant de tous a reconnu là une rumeur qui lui était familière : celle des armes. Il a compris ce dont souffrait la France et s'est rapproché d'elle davantage ; il a voulu l'aider par le don de sa personne. C'est la plus valable des expériences humaines qui pouvaient être instituées aux colonies.

La guerre a posé aux indigènes un véritable cas de conscience. Chacun était libre de rester sourd à l'appel de la patrie, et tous ont répondu... »⁽⁹⁶⁾

Si ce texte reflète aussi ce qu'elle pense intimement, Marguerite Donnadiou est alors bien loin de la Marguerite Duras d'*Un Barrage contre le Pacifique*, qui dénonce la misère subie par les colonisés et la corruption de l'administration coloniale. Mais en cela, comme le souligne Laure Adler, à l'époque où seule « l'extrême gauche était opposée à l'œuvre colonisatrice de la France », Marguerite Donnadiou « s'est comportée plus comme une Française moyenne que comme une sale colonialiste attardée »⁽⁹⁷⁾. Toujours est-il que, Duras dénigrera assez rapidement ce passé : ainsi au début de l'année 1941, elle qualifiait *L'Empire français* d'un « ouvrage de circonstance »⁽⁹⁸⁾. Pour *Les Impudents* (1943), son premier livre après *L'Empire français*, elle signe sous le pseudonyme de Duras⁽⁹⁹⁾. Cela signifie-t-il qu'elle souhaitait rompre avec la Donnadiou de *L'Empire français* ? Nous n'avons pas trouvé d'éléments qui permettraient de l'affirmer, mais dans *Le Marin de Gibraltar* (1952), elle fera dire à un de ses personnages que le fait de travailler au Ministère des Colonies est une « bonne blague »⁽¹⁰⁰⁾.

À partir de juillet 1942, et jusqu'à janvier 1944, Duras exerce comme secrétaire à la Commission de Contrôle du Papier d'Édition⁽¹⁰¹⁾. C'est un organisme qui vient d'être créé (le 1^{er} avril 1942) pour contrôler le contingentement du papier d'imprimerie. Face à la pénurie, c'est un enjeu crucial entre les éditeurs signataires de la liste Otto qui « se livrent au jeu des influences et des pressions »⁽¹⁰²⁾, pour en obtenir. Ainsi, les listes de livres à publier sont en général d'abord établies par ces éditeurs, que ce soit chez Gallimard, Grasset, Denoël, etc. La commission de contrôle se charge ensuite d'en filtrer les livres qui valent la peine d'être publiés, en fonction de la quantité de papier disponible. Puis la Commission soumet sa liste de livres à la *Propaganda Abteilung*, qui accorde, ou pas, son autorisation. Elle peut agir en quelque sorte comme un premier filtre, avant la censure allemande. Quel fut le rôle de Duras au sein de cette institution ? Selon Lison Zuber, témoin en tant que secrétaire du directeur général du livre au Cercle de la Librairie où siégeait cette commission, Duras « était dans les hauteurs et avait un rôle important »⁽¹⁰³⁾. Mais que veut dire « un rôle important » ?

Selon Laure Adler, « l'étendue de son autorité » – quoique limitée dans son domaine « purement littéraire » – aurait été longtemps « minimisée ». Duras « avait, pour l'aider dans ses choix, des lecteurs, une quarantaine, qui lui remettaient des fiches de lecture » et elle avait « la capacité de les engager en son nom »⁽¹⁰⁴⁾. Pour Jean Vallier en revanche, qui a publié son ouvrage après celui de Laure Adler, ce sont « les membres de cette Commission, sur avis de lecteurs approuvés et parfois recrutés par eux, qui décident du sort de chaque titre nouveau ou des rééditions – et non pas Marguerite Duras, qui, si elle peut intervenir discrètement pour mettre telle liste ou tel dossier sur le dessus de la pile, n'a pas de pouvoir décisionnel ». Son travail consistait, selon ce biographe, à la « réception, au classement des listes reçues des maisons d'édition, et à l'expédition de ces listes à l'occupant, ainsi qu'à la préparation des réunions mensuelles des membres de la Commission »⁽¹⁰⁵⁾.

Comment juger ces informations ? Pour Jean Vallier, Duras est dans la posture

du « maréchalisme attentiste »⁽¹⁰⁶⁾ – expression qu’il a préférée, écrit-il, à la « collaboration ». Laure Adler, plus nuancée, écrit : « Marguerite ne pouvait ignorer le degré de collaboration de cet organisme, constamment surveillé par la Propaganda »⁽¹⁰⁷⁾. Moins nuancé, Philippe Sollers lui, la qualifie de « collaborationniste » et même de « pétainiste »⁽¹⁰⁸⁾, dans un entretien tenu en septembre 1998, juste après la publication de la biographie de Laure Adler. Être secrétaire à la Commission de Contrôle du Papier d’Édition signifie-t-il automatiquement être maréchaliste, pétainiste, ou collaborationniste ? Il est intéressant de constater qu’après la démission de Duras à ce poste en janvier 1944, Nicole Courant, la personne qui la remplace sur sa recommandation, n’est ni collaboratrice, ni attentiste, mais membre d’un réseau de résistance depuis le début de la guerre⁽¹⁰⁹⁾. Dans le même ordre d’idée, Robert Antelme était « auxiliaire temporaire à la préfecture de Police, boulevard du Palais, à la Direction du Cabinet, 1^{er} Bureau »⁽¹¹⁰⁾ entre octobre 1940 et « mai 1941 »⁽¹¹¹⁾. Cela ne l’a pas empêché de participer aux actions de la Résistance de sa supérieure hiérarchique à la Préfecture, Jacqueline Lafleur⁽¹¹²⁾, qui obtiendra à la Libération « la médaille de la Résistance et le mérite franco-britannique pour faits de résistance depuis août 1940 jusqu’à août 1944 »⁽¹¹³⁾. À partir de mai 1941, Robert Antelme devient « attaché au service d’information et de documentation » au cabinet du ministre de la Production industrielle, puis rédacteur au ministère de l’Information⁽¹¹⁴⁾, autrement dit attaché de presse dans « les services de propagande du secrétaire général à l’Information »⁽¹¹⁵⁾ jusqu’à la fin de l’année 1943⁽¹¹⁶⁾. En profitant de ses fonctions, il fait, selon Laure Adler, « disparaître des listes de personnes recherchées, dont de nombreux communistes », il « recrute dans les administrations, transmet des documents qu’il dérobe dans son ministère »⁽¹¹⁷⁾.

Pour emprunter à François Marcot le concept de la « zone grise » – inspiré par Primo Levi –, il y a là aussi une zone grise qui « combine des comportements qui, rationnellement, peuvent paraître contradictoires »⁽¹¹⁸⁾. L’historien explique :

« Résistants, nazis, collaborateurs, pétainistes peuvent avoir des zones d'intérêt en commun ». Par exemple, en « acceptant des commandes allemandes, un patron par ailleurs résistant peut légitimement estimer qu'il sauvegarde l'outil de production et l'emploi et, partant, qu'il défend les intérêts de sa patrie, même si l'occupant y trouve également satisfaction »⁽¹¹⁹⁾. Certes, pour Duras, contrairement à son conjoint, nous n'avons pas de témoignages de ses éventuels actes de résistance civile au sein de la Commission de Contrôle du Papier d'Édition, mais sa « marge de manœuvre restait faible »⁽¹²⁰⁾. Nous n'avons pas non plus de preuves d'un zèle collaborationniste au sein de cette Commission, qui était d'ailleurs jugée comme « trop intellectuelle, trop professionnelle, trop lente et trop peu empressée »⁽¹²¹⁾, aux yeux de certains collaborateurs zélés.

Il existe un autre point de polémique concernant la position de Duras : elle fait partie des écrivains qui ont publié sous l'Occupation. Après avoir été refusé par Gallimard en février 1941⁽¹²²⁾, le manuscrit de ce qui deviendra *Les Impudents* a pu être publié chez Plon en 1943, parce que, selon Duras elle-même, elle faisait partie de la Commission de Contrôle du Papier d'Édition⁽¹²³⁾. Quant à son deuxième roman, *La Vie tranquille*, s'il est publié après la Libération de Paris (décembre 1944) le contrat avec Gallimard a été signé sous l'Occupation, autour du 28 mars 1944⁽¹²⁴⁾. Cela conduit Laure Adler à qualifier Duras d'« attentiste », « prête à tout pour pouvoir publier » et « peu encombrée par une conscience politique »⁽¹²⁵⁾.

Il n'était pas aisé de publier à l'époque. Selon Pierre Assouline, il fallait « l'agrément de l'occupant » et une « série d'actes d'allégeance, directs ou implicites ». C'est pour cela que Vercors (Jean Bruller) et Pierre de Lescure créent clandestinement en 1941 les éditions de Minuit, « qui ne soumet pas ses manuscrits à la censure allemande pour approbation, n'attend pas après le bon vouloir de l'occupant pour obtenir du papier et ne diffuse pas ses livres par l'intermédiaire de Hachette ou autres messageries contrôlées par les Allemands »⁽¹²⁶⁾. C'est aussi les mêmes raisons que certains écrivains choisissent de ne rien publier sous

l'Occupation, comme René Char devenu chef de maquis, Jean Guéhenno ou encore Malraux, alors que d'autres, une « poignée », s'exilent comme Raymond Aron, André Breton, Roger Caillois, Albert Cohen, André Maurois, Saint-John Perse, Jules Romains.

Pourtant, toujours selon Pierre Assouline « [...] la majorité des intellectuels a choisi une troisième voie, comme tous les Français : celle de l'attentisme ». Ainsi, pas moins de 140 éditeurs ont signé la liste Otto et la convention de censure et de nombreux écrivains y ont publié⁽¹²⁷⁾. Alors que des éditeurs comme Denoël ou Grasset collaborent sans vergogne⁽¹²⁸⁾, Duras avait choisi Gallimard pour essayer de se faire publier en 1941, et auprès de qui elle réussit à obtenir un contrat en mars 1944. Or c'est justement un éditeur qui constituait ce que François Marcot appelle « la zone grise » où coexistent résistants et collaborateurs. Gallimard est alors partagée entre la revue NRF de Drieu La Rochelle et le bureau de Paulhan, un des fondateurs des *Lettres françaises* clandestines. Son comité de lecture était certes constitué de collaborationnistes comme R. Fernandez, mais aussi de résistants comme Blanzat, Camus, Groethuysen, Paulhan, ou Queneau. Rappelons de même que certains résistants ont publié chez Gallimard sous l'Occupation : c'est le cas de Camus⁽¹²⁹⁾ (*L'Étranger* et *Le mythe de Sisyphe* en 1942) et d'Aragon⁽¹³⁰⁾ (*Le crève-cœur* en 1941 et *Les voyageurs de l'impériale* en 1943).

Mais au fait qu'a-t-elle cherché à publier pendant l'Occupation ? Il ne s'agit pas cette fois de livres de commande, et leur contenu peut-il nous éclairer pour comprendre quelles étaient les préoccupations de l'auteur pendant cette période ?

2. Angoisse et indifférence dans *Les Impudents* et *La Vie tranquille*

Durant la période pendant laquelle Duras travaille au Ministère des Colonies (de 1938 à 1940), puis à la Commission de Contrôle du Papier d'Édition (de juillet 1942 à janvier 1944)⁽¹³¹⁾ sous Vichy, et jusqu'au moment où elle est sur le point de s'engager dans la Résistance⁽¹³²⁾, elle rédige deux romans. Le premier, *Les*

Impudents, est presque achevé en février 1941⁽¹³³⁾ mais publié vers avril 1943⁽¹³⁴⁾. Le second, *La Vie tranquille*⁽¹³⁵⁾, est lui supposé être achevé fin mars 1944⁽¹³⁶⁾ et publié en décembre 1944⁽¹³⁷⁾. Pourtant, comme le constate Bernard Alazet, « [...] la guerre est symptomatiquement absente de ces deux livres, [...] », il ne se trouve « aucune représentation explicite de l'état de guerre dans ces deux textes qui lui sont contemporains. Point de références non plus, pas même d'époque, qui soutiendraient les données narratives »⁽¹³⁸⁾. Notons pourtant que l'on peut trouver quelques mentions discrètes à la guerre : « *Sais-tu, Nicolas, comment j'ai gagné mon premier galon à la guerre ?* » (*La Vie tranquille*, p. 192). Il nous semble en plus qu'il soit possible de percevoir dans ces ouvrages un pressentiment angoissant d'une catastrophe à venir, en particulier dans *Les Impudents* (Plon, 1943) qui pourrait être interprété comme un écho du climat menaçant existant lors de la rédaction du roman.

Avec *La Vie tranquille* (Gallimard, 1944), nous nous interrogerons sur la façon dont le personnage central reste insensible face aux drames, face aux morts. Une insensibilité, une indifférence qui est selon son éditeur, Raymond Queneau⁽¹³⁹⁾, un des éléments qui caractérisent ce roman. Ce dernier résume ainsi l'ouvrage :

« *Analyse* : 1^{ère} partie : Nicolas tue Jérôme. L'agonie de ce dernier est longue, abominable. Francine (l'héroïne de ce roman, celle qui dit Je) y assiste avec indifférence (de même que les autres membres de la famille). 2^{ème} partie : Francine, en vacances au bord de la mer, assiste avec indifférence à la noyade d'un monsieur. 3^{ème} partie : Francine épouse Tiène avec indifférence »⁽¹⁴⁰⁾

L'indifférence dans *La Vie tranquille* nous paraît particulièrement intéressante, d'autant plus que ce mot, ou ce qui lui est associé, est souvent employé pour décrire l'attitude de certains Français sous l'Occupation. C'est ce qu'a fait dès 1943, Vercors, l'écrivain et le résistant de la première heure, qui refusait de publier « sous les bottes » contrairement à de nombreux écrivains, dont Marguerite Duras :

« Cet engourdissement, cette indifférence forcée ne furent pas une des moindres dégradations que nous dûmes subir jusqu'en la meilleure part de nous-mêmes. »⁽¹⁴¹⁾

Est-ce que l'indifférence dans *La Vie tranquille* relève du même type d'état d'esprit que décrit ici Vercors concernant ses compatriotes ? Est-ce que cela est aussi le reflet de la position personnelle de l'auteure alors que des actes inhumains sont commis et qu'elle travaille dans une Commission de Contrôle dépendant du régime de Vichy ? Ne peut-on pas à l'inverse, y voir une description critique, et même la dénonciation de ce type de comportement ?

a) *Les Impudents* (1943)

En proposant une lecture de ces deux romans dans leur continuité, et en essayant de situer ces thématiques par rapport aux événements qui environnaient la rédaction des deux romans, on peut remarquer que le pressentiment angoissant et l'insensibilité – apparemment contradictoires – sont intimement liés.

Le pressentiment angoissant d'une catastrophe à venir traverse le texte des *Impudents*. Ainsi la mère de l'héroïne (Maud) exprime son inquiétude dès la première partie : « Il faut craindre le pire » (*Les Impudents*⁽¹⁴²⁾, p. 38). Elle partage cette appréhension avec sa fille : « [...] moi aussi je suis angoissée, comme s'il allait arriver quelque chose... » (p. 91), dit la mère à Maud. Cet état d'angoisse dure tout au long du roman, et Maud finit par s'y habituer au point d'y trouver une occupation presque divertissante, même si désagréable, contre l'ennui, contre le calme apparent :

« Parfois, Maud était prise d'une angoisse fugitive. [...]. Le sentiment de l'approche d'un danger quelconque était devenu pour elle une sorte de distraction énervante dans ce calme que rien ne troublait. » (p. 186)

D'où vient cette angoisse ? Dans le récit elle vient surtout du frère aîné, Jacques, chez qui on trouve déjà certaines des caractéristiques de la figure du frère aîné, notamment celles du « Pierre » de *L'Amant* (1984) : il exerce un « ascendant

[...] sur la famille» (*Les Impudents*, p. 36), vit constamment entre les dépenses, les dettes et les demandes d'argent, causant directement ou indirectement l'essentiel des malheurs de son entourage. « Il faut craindre le pire » (p. 38), dit d'ailleurs la mère à propos justement du frère aîné dont la femme (Muriel) vient de mourir.

Mais cette angoisse semble aussi venir d'un climat plus général qui règne sur le monde auquel cette famille appartient, et qui pourrait être aussi être un écho de la situation dramatique qui correspond à la rédaction du roman. Celui-ci est en effet quasiment achevé en février 1941⁽¹⁴³⁾, dans la France de l'Occupation et des privations, au moment où l'Allemagne est à l'apogée de sa puissance en Europe. Ainsi, le passage suivant annonce l'approche d'une colère céleste, (« des temps de colère » annoncés « dans le ciel ») :

« Seuls dans le ciel, les corbeaux y traçaient les lignes incohérentes de leur vol. Assez haut, ils ravageaient le silence de leurs cris éraillés, annonçaient vaguement que des temps de colère étaient proches, on ne savait de qui, ni contre qui. » (p. 195)

Quel est ce mauvais présage ? Son contenu est inconnu, incertain, peu déchiffrable : la catastrophe n'est annoncée que « vaguement », avec des cris rauques, donc peu clairs, et traçant des « lignes incohérentes ». On ne sait pas non plus, ni « de qui » sera cette colère, « ni contre qui ». Ces corbeaux évoquent-ils la figure du prêtre qui annoncerait le châtement divin contre « les impudents ». Mais le corbeau, souvent oiseau de mauvais présage, pourrait aussi évoquer celui – réel ou imaginaire – qui aurait annoncé la mort du père de Marguerite dans son enfance :

« C'est dans cette résidence que ma mère apprendra la mort de mon père. Elle l'apprendra avant l'arrivée du télégramme, dès la veille, à un signe qu'elle était seule à avoir vu et à savoir entendre, à cet oiseau qui en pleine nuit avait appelé, affolé, perdu dans le bureau de la face nord du palais, celui de mon père. »⁽¹⁴⁴⁾

Suivant cette piste, on pourrait interpréter ces corbeaux comme l'annonce de

la mort d'un proche, ou du moins la crainte de la perte d'un proche. Cela reflète-il un sentiment prémonitoire chez Marguerite Duras qui perd son « petit frère » Paul, 22 mois plus tard ? Un événement qui marquera profondément son livre suivant, *La Vie tranquille*.

La rédaction des *Impudents* est achevée en février 1941, et ces corbeaux peuvent être interprétés comme un reflet du pressentiment sinistre de l'auteure provoqué par les événements contemporains⁽¹⁴⁵⁾ : le nazisme triomphe et après l'*Anschluss* en 1938 et l'invasion de la Pologne en 1939, c'est au tour de la France, dont le ciel est déchiré par les sirènes hurlantes des avions stukas qui fondent sur les routes de l'Exode en mai 1940, régnant « seuls dans le ciel » (p. 195). Puis c'est l'arrivée des SS, vêtus de noir et ornés de têtes de mort, semblables à ces corbeaux qui « ravageaient le silence » (p. 195) des bruits glaçants (« cris éraillés ») de leurs ordres et de leurs bottes. La figure du corbeau est d'ailleurs très présente pendant l'Occupation. Ce sont les dénonciateurs anonymes que l'on retrouve dans *Le Corbeau* (Henri-Georges Clouzot, 1943)⁽¹⁴⁶⁾, mais plus encore ceux du *Chant des partisans* (1943) dans lequel les occupants allemands sont comparés aux corbeaux :

« Ami, entends-tu le vol noir des corbeaux sur nos plaines ?

Ami, entends-tu ces cris sourds du pays qu'on enchaîne ? »

Dans un autre passage des *Impudents*, le frère aîné est perçu comme une épidémie qui aurait déjà provoqué des victimes et dont la famille de l'héroïne est à son tour menacée :

« Il existait hors de la maison, telle une maladie épidermique qui rôde

dans la ville, mais ne vous a pas encore atteints. » (p. 39)

Ne pourrait-on pas retrouver un usage de la comparaison à l'épidémie semblable à celui qu'en fera Camus dans *La Peste* (1947) ou Ionesco dans *Rhinocéros* (1959) ? N'y aurait-il pas ainsi dans *Les Impudents* également la même allusion à l'emprise du nazisme, par la métaphore de l'expansion d'un mal et qui expliquerait

aussi peut-être le titre du texte. Cela nous conduit à conforter notre hypothèse que le pressentiment angoissant d'une catastrophe à venir dans *Les Impudents* vient certes de la figure du frère aîné, mais que celle-ci est la manifestation dans le roman, du climat inquiétant de la période à laquelle Duras l'écrit : montée du nazisme, répression de l'occupant allemand et du gouvernement de Vichy contre des communistes et des résistants⁽¹⁴⁷⁾ et début de la discrimination antisémite avec le statut des Juifs de septembre à octobre 1940⁽¹⁴⁸⁾. Ainsi la figure du frère aîné malveillant et le climat extérieur inquiétant auraient été en interaction lors de la rédaction des *Impudents* et plus tard de *La Vie tranquille*. Il est possible qu'ils se soient influencés, répondu, stimulés, et se soient même parfois confondus. D'ailleurs, plus tard, dans *L'Amant* (1984), Duras se souviendra – du moins elle veut nous le faire croire – que ces temps de guerre et d'Occupation étaient sous les mêmes couleurs que le règne malveillant de son frère aîné :

« Je confonds le temps de la guerre avec le règne de mon frère aîné. [...] Je vois la guerre comme lui était, partout se répandre, partout pénétrer, voler, emprisonner, partout être là, à tout mélangée, mêlée, présente dans le corps, dans la pensée, dans la veille, dans le sommeil, tout le temps, en proie à la passion soûlante d'occuper le territoire adorable du corps de l'enfant, du corps des moins forts, des peuples vaincus, cela parce que le mal est là, aux portes, contre la peau. » (p. 78)

On constate ainsi des caractéristiques communes au temps de la guerre et à « mon frère aîné », telles que Duras le décrira dans *L'Amant*, mais que l'on retrouve dès les *Impudents*, et qui peuvent servir de première matrice à la figure du frère aîné. Le frère aîné des *Impudents*, Jacques, est aussi un voleur (spoliateur, pillleur) comme « mon frère aîné » dans *L'Amant*. Il quémante auprès de son entourage et obtient de l'argent par ruse : il « essayait de placer “la bagnole” d'un copain », il « jouait, se mettait à sac en un instant », et il « s'en remettait à un des comparses de l'équipe qui [...] connaissait les “combines” » (*Les Impudents*, p. 19). Ou

encore, après avoir ruiné « rapidement » sa femme Muriel qui lui « avait confié sa fortune », il « [...] s'était mis à quémander » (p. 20) auprès de sa famille. Il finit par emprunter l'argent à la banque Tavarès, accroissant le souci de toute sa famille : « Et c'était peu après qu'avait commencé l'ère des lettres à en-tête de la banque Tavarès. [...] Toute sa famille souffrit avec Jacques de voir arriver les traites de la banque Tavarès » (p. 22). Concernant les traits de sa personnalité, le frère aîné des *Impudents* est violent, cruel, sadique, et persécuteur, comme la guerre et le frère aîné, tels que Duras le décrira dans *L'Amant* (« [...] en proie à la passion soûlante d'occuper le territoire adorable [...] du corps des moins forts » (p. 78). Ainsi, Jacques est caractérisé par « sa violence habituelle » (*Les Impudents*, p. 30), et son beau-père, M. Taneran « vivait [...] dans la crainte constante de son beau-fils, Jacques Grant » (p. 17). Il est aussi la cause directe ou indirecte de la mort des deux femmes : son épouse, Muriel, et sa maîtresse. Il a ruiné sa femme Muriel en rendant leur vie conjugale « fort malaisé[e] de vivre » (p. 20). Elle finira par mourir « à la suite d'un accident de voiture » (p. 14). La mère, qui adore pourtant son fils, « n'était pas sûre que Muriel ne se fût pas tuée [...] » (p. 30). De cette mort, Jacques « aurait dû être triste, mais en fait ne l'était pas [...] » (p. 27), et toute sa famille avait en commun « une méfiance méprisante à l'égard de cette expression de sa douleur » (p. 14) que Jacques exprimait suite à ce décès. Jacques cause aussi le suicide de sa maîtresse, comme Georges, le futur amant de Maud, le dévoile partiellement : « [...] votre frère a rendu la vie impossible à cette pauvre fille. Il s'est mis à la haïr après l'avoir honteusement possédée [...] et votre frère s'est ingénié à la pousser à bout... » (pp. 111-112).

Enfin, le frère aîné des *Impudents* est comparé à « une maladie épidermique qui rôde dans la ville » (p. 39), de même que le frère aîné et la guerre dans *L'Amant* sont décrits comme le mal envahissant comme épidémie : (« partout se répandre, partout pénétrer [...], partout être là, à tout mélangée, mêlée, présente dans le corps, dans la pensée, dans la veille, dans le sommeil, tout le temps » (p. 78). Ainsi,

si la guerre et l'Occupation ne sont pas explicitement présentes dans le roman, elles peuvent se retrouver à travers la figure du frère. Un personnage qui incarne la source du mal, et vis-à-vis duquel les comportements de ses proches varient de l'attentisme à l'action.

Face au pressentiment angoissant du mal à venir de la part du frère aîné, Maud espère dans un premier temps l'arrivée d'événements qui pourraient mettre fin à son règne malveillant. Puis on observe un glissement de cette posture passive vers celle active pour influencer sur les événements.

La mort de Muriel laisse Maud « tranquille » car pour elle cela était prévisible : « le drame couvait » depuis « trop longtemps », « depuis que Jacques et sa femme avaient commencé à manquer d'argent » (p. 19). Mais il est intéressant de constater que pour elle ce drame lui paraît dans le même temps « inespéré » (p. 23)⁽¹⁴⁹⁾, « attendu depuis longtemps », dans la mesure où il serait susceptible de mettre « fin à l'ascendant que Jacques exerçait sur la famille » (p. 36). Finalement, cet événement ne suffit pas à libérer la famille du règne malveillant du frère aîné : « On était déçu » (p. 36). Ainsi après un temps de répit, il rétablit son règne, et avec même plus de vigueur, comme on peut le lire emblématiquement dans le préfixe « re » :

« Jacques recommençait de sortir et de reprendre le gouvernement de la maison dont la mort de sa femme l'avait un moment dispensé. Depuis cet événement, au contraire, il devenait de plus en plus difficile [...] ». » (p. 36)

Pour cesser de subir ce mal qui ne cesse de se renforcer, pour en finir avec le pressentiment d'une catastrophe d'autant plus angoissante qu'inconnue, Maud quitte la posture d'attentisme et essaye de provoquer elle-même un drame susceptible de mettre fin au règne du frère aîné, une « catastrophe si grave, si effroyable qu'elle éclipserait tout le reste pendant un certain temps... » (p. 226). Ainsi, à la suite du passage des policiers venus chercher le frère aîné en son absence, Maud attend toute la nuit qu'ils reviennent, guettant le son de la sonnette, avec une

« espèce de curiosité [qui] la dressait sur son lit et aussi une espérance... » (p. 226). Mais après cette nuit d'attente qui s'avère vaine, elle décide finalement de se rendre au commissariat de police pour précipiter l'arrestation de son frère aîné. En chemin, « fascinée par la chose à faire », elle « marchait de plus en plus vite, comme quelqu'un que soulève et soutient un espoir ou qu'une idée agréable travaille ». Arrivant au commissariat, elle donne le frère aîné à la police : « [...] je viens vous dire qu'il est revenu... » (pp. 232-238). À sa grande surprise et déception, le grand frère n'était pas recherché en tant que criminel, mais pour qu'il aide la police contre la banque Tavarès décrite comme « une association de bandits ». Le grand frère est même considéré comme une victime : « [...] c'est lui qui a été volé. Il aurait dû porter plainte », conclut le secrétaire du commissariat (p. 238).

Avec cet épisode, la police apparaît comme incapable de sanctionner le véritable mal. Cela à une époque où la police française arrête de nombreux militants communistes (en octobre 1940), des résistants comme des membres du réseau du Musée de l'Homme (en janvier 1941) et des juifs (oct. 1940)⁽¹⁵⁰⁾, collaborant avec le vrai mal, l'occupant, et parfois aux ordres d'individus issus des groupuscules d'extrême-droite, dont un certain nombre était au mieux des voyous, au pire de vrais truands.

b) *La Vie tranquille* (1944)

On voit par ailleurs une situation où le petit frère est mort à cause du frère aîné, incarné par Jérôme dans *La Vie tranquille*. Le même thème, formulé de façon différente, se retrouve dans *L'Amant* : le frère aîné faisait peur au petit frère en permanence, et cette peur « une fois a atteint son cœur et l'a fait mourir » (pp. 13-14), de même : « Le frère aîné restera un assassin. Le petit frère mourra de ce frère » (p. 72). Cette idée du petit frère mort à cause du frère aîné subsiste malgré le fait que, comme cela est rapporté dans ce même texte, plus ou moins autobiographique, le « petit frère est mort en trois jours d'une broncho-pneumonie » (p. 37).

Paul Donnadiou, le « petit frère » de Marguerite Duras meurt réellement en décembre 1942, dans un hôpital indochinois, à cause d'une maladie infectieuse⁽¹⁵¹⁾. Il y a ainsi simultanéité et relation de cause à effet entre la guerre et la mort de ce jeune frère. *La Vie tranquille* est rédigée alors que l'écrivaine est en deuil de son jeune frère, dans une situation de guerre puisque le pays est occupé par les vainqueurs. Nous avons vu qu'on pouvait faire des rapprochements entre les calamités provoquées par ces grands frères et la situation oppressante de l'Occupation et du développement d'un mal qui s'étend comme le nazisme sur l'Europe.

La mort du petit frère correspond-elle à l'arrivée de cette « catastrophe si grave, si effroyable » (*Les Impudents*, p. 226), celle des « temps de colère » (p. 195), tant pressentis et redoutés dans le roman précédent ? Pour l'héroïne de *La Vie tranquille*, c'est une catastrophe. Et comme cela était craint, ce malheur a pour origine le frère aîné (Jérôme) dont la figure incarne la guerre pour Duras, comme elle l'exprimera clairement dans *L'Amant* :

« Je confonds le temps de la guerre avec le règne de mon frère aîné.

C'est aussi sans doute parce que c'est pendant la guerre que mon petit frère est mort [...]. » (p. 78)

La disparition du petit frère Nicolas cause une douleur très forte : en apprenant sa mort, elle a « hurlé et couru stupidement pendant des heures aux alentours du corps de Nicolas » (*La Vie tranquille*, p. 176). À chaque fois qu'elle y pense, elle ressent en elle « *un grand coup dans le fond du fond de [son] ventre, pas une minute de plus [elle] ne [va] pouvoir vivre sans Nicolas* » (p. 192). Son avenir lui paraît comme s'annuler et, elle se sent « *vieille de toutes [ses] années futures* » (p. 202). Et elle s'étonne que la mort de son petit frère n'ait pas fini par la tuer : « Je m'aperçois que je ne suis morte de rien » (p. 170). Pour elle, la disparition du petit frère constitue, contrairement à celle de Jérôme, l'événement majeur de sa vie, un point de repère temporel duquel, désormais, elle mesure le temps qui passe. Ainsi, répétitivement, le constat de ce décès est accompagné du champs lexical du temps :

« On ne fait rien aux Bugues depuis la mort de Nicolas » (p. 116), « Maintenant, il est mort » (p. 132). La disparition du petit frère, ce bouleversement extrême marque une rupture dans l'organisation du livre puisque cette disparition clôt la « Première partie » (*La Vie tranquille* pp. 9-112), elle ouvre la « Deuxième partie » (*La Vie tranquille*, pp. 113-186).

La « Deuxième partie » du roman porte à la fois sur le deuil destructeur du petit frère mais aussi sur un autre malheur : la mort par noyade d'un inconnu, drame auquel Francine restera étrangement indifférente. Ainsi, unique témoin de la noyade (p. 175), elle n'a essayé ni de le secourir, ni d'appeler au secours : « Lorsque je n'ai plus vu l'homme, j'ai laissé tomber ma tête » (p. 174). Pis peut-être : elle n'a même pas été bouleversée par cette mort. Pour George Steiner, « Les hommes sont complices de ce qui les laisse insensibles »⁽¹⁵²⁾. En ce sens, Francine est complice, du moins elle a une part de responsabilité dans la mort de cet homme. Pour Claude Burgelin, qui analyse ce passage, Francine commet ainsi un « [m]eurtre par mutisme, passivité, indifférence »⁽¹⁵³⁾.

Le ton dominant du roman, régi par l'héroïne (Francine) qui s'exprime par le pronom « je », ne semble pas s'offusquer de cette indifférence. La question de la responsabilité se pose pourtant : Francine a « peur » que l'on « *puisse savoir qui je suis* », comme des « *malheureux assassins qui en apprennent tant sur eux-mêmes, tant, à se dégoûter tout à fait* » (p. 189). Mais on n'y lit pas de véritables remords intérieurs, à moins qu'ils ne soient profondément refoulés : « *j'en suis responsable. Du moins on pourrait le croire, mais moi, je sais que ça m'est égal* » (pp. 202-203). Francine a beau se représenter l'agonie du noyé qui était « *en train d'étouffer contre l'eau qui lui visse la poitrine* » (p. 190) au large de la mer dans l'horizon lointain, cette image reste pour elle uniquement cérébrale. C'est surtout le souvenir du soleil bienfaisant sur la plage qui semble l'avoir marquée, bien plus que l'idée de cette agonie : « *Je reconnais que tout ceci se passait quelque part, près de moi. Il faisait beau* » (p. 191).

Plus encore que l'indifférence, on constate que les voix accusatrices sont ridiculisées. Il s'agit des voix des employés et clients de l'hôtel, où le noyé et Francine étaient hébergés. Ces personnages, qu'elle appelle froidement « Ces gens-là », lui reprochent unanimement de l'avoir laissé mourir sans rien faire. Mais ces accusateurs sont surtout renvoyés à leur propre indifférence : ils ne s'étaient jamais inquiétés pour cet homme, même le soir où il s'est noyé : « C'était tout à fait extraordinaire qu'hier soir, personne ne se soit aperçu qu'il n'était pas rentré » (p. 180).

L'indifférence du personnage central, l'absence de remords et la ridiculisation de ces accusateurs, bien-pensants mais hypocrites, donnent à penser que la question d'une « non-assistance à la personne en danger » ne fait pas l'objet d'accusation si virulente dans *La Vie tranquille*.

Duras qui travaille alors à la Commission de Contrôle du Papier d'Édition, à l'époque où juifs et résistants sont en danger, n'a donc pas choisi de mettre en scène des personnages qui s'indignent de l'indifférence avec conviction et dignité. Au contraire, elle a mis en scène des accusateurs médiocres, hypocrites et superficiels face à une personne dont elle nous inviterait en quelque sorte à suivre l'indifférence et le détachement moqueur.

Cette insensibilité ressemble à une sorte de dédoublement, d'une déconnexion entre le moi conscient et le moi souffrant. En effet, elle en vient à se demander si c'était vraiment elle-même qui avait réagi si violemment à la mort de son petit frère : « Est-ce bien moi qui ai hurlé [...] ? » (p. 176). On retrouve ce dédoublement lorsque, devant sa propre image reflétée dans une glace, Francine n'arrive pas à se reconnaître, voyant au contraire une sorte de sosie concurrent, un « personnage, à la fois fraternel et haineux, qui contestait en silence [son] identité » (p. 122), voire qui risquait de prendre sa place.

Cela prend la forme d'une crise d'identité : « [...] qui avais-je pris pour moi jusque-là ? Mon nom même ne me rassurait pas ». Elle n'arrive pas à faire

coïncider son propre corps et son image dans le miroir (« [...] une impossibilité de nous rassembler »). De même son moi et son passé à elle (« [...] c'était une autre qui les avait vécus [...] », *La Vie tranquille*, pp. 122-124). Elle a l'impression de n'être qu'un réceptacle vide dans lequel d'autres ont déposé malgré elle une histoire qu'elle n'assume pas comme la sienne : « Je suis une certaine forme dans laquelle on a coulé une certaine histoire qui n'est pas à moi » (p. 136).

C'est évidemment après la mort de Nicolas que ce syndrome s'aggrave chez elle. Plus la douleur est grande, plus l'anesthésie de défense se renforce. Un conflit entre douleur et besoin d'anesthésie qui provoque, des crises de dédoublement.

c) Des *Impudents* à *La Vie tranquille*

Dans *Les Impudents*, écrit principalement avant la mort du « petit frère », il y a également une scène de noyade. Mais Maud, découvrant une inconnue morte noyée, exprimait un « affreux dégoût » (p. 97). Dans *La Vie tranquille*, écrit après la mort du petit frère, Duras reprend des éléments du premier roman, mais en les traitant avec le choc psychologique de la mort du « petit frère » de l'auteure qui ressent, consciemment ou pas, qu'elle est peut-être elle aussi devenue insensible à la mort d'inconnus.

Il y a, traversant *Les Impudents* et *La Vie tranquille*, une histoire dans sa continuité, même s'il s'agit de deux romans indépendants. On pourrait la schématiser ainsi : un frère aîné, malveillant et omniprésent comme la guerre, tient constamment l'héroïne dans le pressentiment angoissant d'une catastrophe à venir. Elle désire s'en libérer et après plusieurs déceptions et échecs, elle arrive à faire éliminer le grand frère. Mais la mort de celui qui incarne le frère aîné entraîne aussi celle du petit frère, ainsi au pressentiment angoissant succède véritablement le malheur.

De la prémonition à l'arrivée de la catastrophe personnelle, le personnage central (Maud, puis Francine) a de plus en plus du mal à rester « tranquille ». Cette évolution s'exprime, de façon frappante, dans le changement des modes temporels – notamment de l'imparfait au conditionnel présent – accompagnant le mot

« tranquille », mot clé employé emblématiquement dans le titre du second roman « *La Vie tranquille* ». Ainsi, face au décès de la belle-sœur Muriel, « Maud se sentait tranquille » (*Les Impudents*, p. 19), de même que Francine se dit face à l'agonie de son oncle Jérôme : « Au fond, je me sentais tranquille » (*La Vie tranquille*, pp. 17-18). En revanche, vers à la fin de *La Vie tranquille*, notamment après la mort du petit frère et la noyade de l'inconnu, la tranquillité n'est plus une sensation éprouvée, mais un état auquel elle aspire sans pouvoir l'atteindre. Ainsi le mot « tranquille » est désormais accompagné, non plus de l'imparfait de l'indicatif, mais du conditionnel, ce qui montre qu'elle ne peut plus rester tranquille : « [...], je pourrais être tranquille » (p. 200). Francine espère néanmoins retrouver un état d'apaisement dans le futur. Cela s'observe dans la phrase « on l'aura la vie tranquille » exprimée au futur de l'indicatif, la phrase est répétée avec insistance, quatre fois en l'espace de trois pages (pp. 201-203). La vie tranquille est attendue alors qu'elle est au bord du désespoir. Mais que signifie cette vie tranquille ? Ne s'agit-il pas d'une vie faussement tranquille, d'un état malheureux ? En effet, la vie tranquille à laquelle elle aspire est une sorte de vie végétative qui ne fait que durer, assurée par la carapace de l'insensibilité. L'état suprême de la vie tranquille semble être finalement la mort. On l'observe dans la façon qu'elle a de songer à son petit frère mort : « *Maintenant, il est mort, tranquille. [...] Nicolas doit être au chaud* » (p. 192).

Des *Impudents* à *La Vie tranquille*, la tranquillité devient ainsi de plus en plus difficile à assurer. Le barrage de l'insensibilité a de plus en plus du mal à résister contre des drames, notamment les décès, qui se produisent les uns après les autres, et la rongent progressivement. Vers la fin de *La Vie tranquille*, Francine s'avoue :

« Tous ces drames et puis celui-là, ce noyé. Je me suis surchargée de drames, partout ils ont éclaté, de tous les côtés » (*La Vie tranquille*, p. 202).

Cette situation qui empire pourrait évoquer celle qui environne Duras lors de

la rédaction de ces deux romans. Si ce premier roman est caractérisé par le pressentiment angoissant, il est rédigé dans une France de plus en plus menacée par la montée du fascisme. Le second roman commence avec l'élimination physique de celui qui incarne le frère aîné, mais cela ne donne qu'une liberté trompeuse à l'héroïne et à son petit frère. Cela fait penser à une paix faussement tranquille. Dans ce roman, la mort du petit frère Nicolas reflète celle de Paul Donnadiou en décembre 1942. L'événement est d'autant plus destructeur pour Duras qu'elle avait déjà perdu son premier enfant, mort-né en mai de la même année.

La période qui précède la publication de *La Vie tranquille* (décembre 1944) voit l'aggravation de la répression politique et de la discrimination antisémite. En 1942, c'est l'intensification de l'antisémitisme avec le port obligatoire de l'étoile jaune et de grandes rafles. Même sans connaître leur sort final, Duras, en rédigeant *La Vie tranquille*, a dû voir de nombreux individus arrêtés. *La Vie tranquille*, rédigée pendant l'Occupation, fait-elle allusion à ces événements ?

Pas de façon explicite, mais peut-être de façon implicite. Ainsi l'épisode de la noyade de l'inconnu pourrait-il être interprété comme un reflet allusif de ces individus menacés sous l'Occupation ? Pas d'évidence, mais il n'est pas anodin de mettre en scène l'indifférence du personnage principal face à un individu innocent en train de mourir, alors que lors de la rédaction du texte, on arrête, déporte et fusille dans la France occupée comme dans celle qui collabore. Par ailleurs, cet homme noyé est l'exemple d'un individu mort sans raison, innocemment. Parmi les morts de ce roman – l'oncle Jérôme, le petit frère Nicolas et ce noyé –, ce noyé est le seul qui soit en dehors des intérêts et conflits familiaux de Francine, contrairement à Jérôme, mort en partie à cause de la dénonciation intéressée de celle-ci (pp. 15-16 et 152). La mort de ce noyé est, aussi la seule fois dans le roman où Francine est exposée à l'accusation de la société. Cet homme mort noyé était un innocent, et au sens où il s'agissait d'un inconnu comme n'importe qui, un passant rencontré par hasard qui n'occupait qu'un tout petit moment de la vie de cette

femme. Il n'était nullement nuisible, au contraire : « charmant » selon des employées de son hôtel, « silencieux » au visage « dur » (p. 179) selon Francine. En tout cas, c'était un homme que l'on ne remarquait pas, même le soir où il est mort : « C'était tout à fait extraordinaire qu'hier soir, personne ne se soit aperçu qu'il n'était pas rentré » (p. 180). Un inconnu qu'elle a laissé mourir sans en être même émue.

Certes, il y aurait, nous l'avons vu, une circonstance atténuante à cette insensibilité face au noyé : elle était alors en deuil de son être cher, elle s'enfermait le plus profondément dans sa carapace de l'insensibilité pour ne plus souffrir davantage. Déjà détruite par sa catastrophe personnelle, elle n'avait plus la capacité de souffrir pour les autres. Comme l'auteure ?

L'insensibilité à la mort dans ce roman fait contraste à la solidarité avec les victimes dont feront preuve ses romans publiés après la guerre. Pour ne citer que des exemples les plus représentatifs, dans *Un Barrage contre le Pacifique* la mère s'indigne contre le système colonial et les morts qu'il cause.

On pourrait confronter ce changement de ton dans les romans de Duras, entre la période de la Seconde Guerre mondiale et l'après-guerre, aux autres écrivains comme Camus. En effet, dans *L'Étranger*, publié sous l'Occupation (1942), Meursault commet, indifférent, le meurtre à cause du soleil, tandis que Francine reste indifférente sous le soleil⁽¹⁵⁴⁾ face à l'homme noyé. En revanche, dans *La Peste* (1947) publiée après la guerre, le docteur Rieux est celui qui s'engage dans la lutte humaniste contre une épidémie qui peut être interprétée comme la métaphore du nazisme.

C'est pourtant quand Duras a presque terminé la rédaction de *La Vie tranquille* qu'elle entre dans la Résistance, comme si, du moins en partie, avoir écrit sur l'indifférence lui avait permis de se détacher progressivement de cet état d'esprit.

3. L'entrée en Résistance

La période à laquelle Duras entre en résistance n'est pas si claire, comme ce fut le cas pour beaucoup. Elle est de ce fait sujette à polémiques, voire au scepticisme. Celui-ci est d'autant plus vif que cet engagement s'est fait au contact de François Mitterrand, dont les comportements pendant cette période, et bien après, sont parfois jugés comme trop ambivalents.

Ainsi les mises en doute sur la participation de Duras ou de Mitterrand à la Résistance ne viennent pas uniquement d'adversaires politiques, comme c'est le cas par exemple de tel article du *Figaro* rédigé par Hervé de Saint Hilaire (*Le Figaro*, le 27 août 1998). Le doute vient aussi du bord politique de Duras. Un des exemples les plus intéressants peut être la critique de Philippe Sollers, qui dit avoir été éduqué dans « un refus de toutes les valeurs [...] pétainistes [...] ». Ce dernier juge que Marguerite Duras et François Mitterrand sont marqués d'un « trou noir collaborationniste », « qu'ils appelleront d'ailleurs Résistance après l'arrestation d'Antelme, son mari »⁽¹⁵⁵⁾. Pour l'écrivain, leur engagement dans la Résistance est venu trop tardivement : « [...] en 1943, il y avait certes peu de monde à Londres, [...] mais ça a commencé tout de même plus tôt. On savait ce qui se passait depuis la guerre d'Espagne. Picasso avait peint Guernica »⁽¹⁵⁶⁾.

Duras et Mitterrand ont aussi versé dans le résistancialisme, en marginalisant chacun leur participation aux institutions du Vichy et en mythifiant leur engagement. Claire Andrieu explique ainsi le cas de François Mitterrand :

« [François Mitterrand] a longtemps nié sa participation à l'administration de Vichy ainsi que la décoration de la francisque qu'il reçut en 1943. Dans un congrès politique antigauilliste, en 1965, il déclare : "Le gauilliste de 1940, c'était nous !" C'est en 1994 seulement qu'il reconnaît son passé peu républicain. Mais en le présentant sous un jour presque anodin, il déclenche une polémique qui montre à quel point l'intolérance à Vichy est vive. »⁽¹⁵⁷⁾

Duras n'est ainsi pas épargnée par ces polémiques qui émergent au début des années 1990, d'autant plus qu'elle a participé au « résistancialisme mitterrandien », notamment lors des entretiens en juillet 1985⁽¹⁵⁸⁾. La lauréate 1984 du prix Goncourt⁽¹⁵⁹⁾ venait de publier *La Douleur* (1985) un texte portant justement sur son passé durant les années 1940. Lors de ces entretiens, Duras et Mitterrand ont évoqué leurs souvenirs communs de la Résistance non sans quelques embellissements, comme l'ont démontré Laure Adler et Jean Vallier, notamment concernant des épisodes de la cigarette anglaise⁽¹⁶⁰⁾, de l'arrestation de la rue Dupin⁽¹⁶¹⁾, du Palais Bourbon, et du sauvetage de Robert Antelme à Dachau. Ce n'est pas d'ailleurs par hasard, si l'article du *Figaro* (août 1998) et les propos de Philippe Sollers (septembre 1998) sur le passé de Duras sous Vichy sont publiés justement après la sortie de *Marguerite Duras* (Gallimard, 1998) de Laure Adler, qui dévoile certaine part de « la légende »⁽¹⁶²⁾ de la Résistance chez Duras, et après *Une jeunesse française : François Mitterrand, 1934-1947* (Fayard, 1994) de Pierre Péan.

En quelque sorte, les polémiques sur le passé de Duras sont aussi provoquées ou ravivées par les polémiques sur le passé de Mitterrand qui éclatent dans ces années 1990. Pourtant s'ils ont eu en effet des comportements ambivalents sous Vichy, selon le mot de François Marcot⁽¹⁶³⁾, ils se sont tout de même engagés dans la lutte collective contre l'occupant. Aussi convient-il de distinguer les faits des injonctions de donneurs de leçon. On va ainsi critiquer « l'épuration sauvage »⁽¹⁶⁴⁾, *les crimes masqués du résistancialisme*⁽¹⁶⁵⁾, ou encore, pour Henry Rousso, railler « les fanfarons de la dernière heure (du moins est-ce le prétexte invoqué) »⁽¹⁶⁶⁾.

La question de la date d'entrée en résistance est loin d'être anodine : c'est l'un des critères de démarcation entre « vrais résistants » et « opportunistes de la dernière heure ». Pour Sollers la date de 1943 est déjà trop tardive. C'est aussi le cas de biographes comme Jean Vallier⁽¹⁶⁷⁾. C'est une question que se posent des proches de Duras, comme Dionys Mascolo qui note qu'à ses yeux, leur engagement fut tardif : « Cet engagement dans la Résistance n'a eu lieu qu'en septembre 1943 ;

tardivement, donc »⁽¹⁶⁸⁾. Pour Jean Vallier il est possible que Duras soit entrée dans la Résistance, non pas en septembre 1943 mais plus tardivement encore, en mars 1944. Or mars 1944 est justement le seuil qui définira, après la guerre, officiellement l'attribution du statut de Résistant : « Le combattant volontaire de la Résistance doit se fondre dans un moule préétabli : s'être engagé dans une unité combattante 90 jours avant le 6 juin 1944 [...] »⁽¹⁶⁹⁾.

La date de septembre 1943 est avancée par des témoins comme Dionys Mascolo, par Christiane Blot-Labarrère, et par la biographie de Laure Adler⁽¹⁷⁰⁾. Pour Duras et Mascolo⁽¹⁷¹⁾, l'adhésion du groupe Duras-Antelme-Mascolo a lieu en septembre 1943, lors de leur rencontre avec François Mitterrand par l'intermédiaire de leur ami commun Jacques Benet, et qui donne naissance à l'épisode de la cigarette anglaise⁽¹⁷²⁾. Cela pose problème : la date de septembre 1943 et l'épisode de la cigarette anglaise ne peuvent pas coïncider car le retour de Londres de François Mitterrand ne date pas de septembre 1943, mais de la fin février 1944, ce que signalent Laure Adler et Jean Vallier. De là, plusieurs options se présentent à nous pour tenter de comprendre cette contradiction. Pour peu qu'on accorde quelque intérêt à cette odeur de cigarette anglaise, alors il faut se fier à la date du retour de Londres de François Mitterrand et de sa visite chez Duras et Antelme. Cela nous conduit donc à la date de fin février 1944.

On peut penser que leur entrée en Résistance a effectivement eu lieu en septembre 1943, comme l'affirme Mascolo, mais sans l'odeur de la cigarette anglaise, qui ne serait qu'un petit détail évocateur. C'est ce que semble admettre Laure Adler lorsqu'elle écrit :

« Vous y étiez déjà dans la Résistance, Marguerite. C'était déjà fait.
Peut-être un peu tard mais au moins vous en étiez. Vous ne vous contentiez pas de fumer des cigarettes anglaises ! »⁽¹⁷³⁾

Il existe cependant une troisième voie, moins définitive, mais peut-être plus proche de ce que fut l'engagement en résistance : une adhésion progressive de

Duras à partir de l'été 1943, sous la forme de quelques activités de résistance civile, puis un engagement plus poussé et plus risqué à partir de mars 1944.

Juste avant l'été 1943, Duras est déjà en contact avec des résistants, puisque le couple Duras-Antelme a pris le risque de loger Jacques Benet à partir de mai ou juin 1943. Ce dernier mène alors une existence de clandestin à Paris et il est chargé par Mitterrand de recruter à Lyon⁽¹⁷⁴⁾. Jacques Benet affirme d'ailleurs concernant Duras : « A partir du moment où elle m'a hébergé elle a pris tous les risques ». Le couple semble souhaiter rejoindre le mouvement et demande à Jacques Benet : « Tu nous fais entrer tous les deux dans la Résistance »⁽¹⁷⁵⁾. En août 1943, ils logent également François Mitterrand, qui est déjà dans la Résistance⁽¹⁷⁶⁾. Pour Laure Adler, « Marguerite non seulement héberge des résistants mais sert de boîte aux lettres. Les risques encourus étaient grands »⁽¹⁷⁷⁾. Il semble que Duras faisait plus que de l'hébergement clandestin et aidait son mari à recruter : « Ils ont battu le pavé de Paris pour mobiliser les gens », témoignent Benet et Beauchamp. Elle aidait ce dernier, Beauchamp, « affecté à la lutte contre le STO », transporte des documents et organise des rencontres⁽¹⁷⁸⁾. La lutte contre le Service du Travail Obligatoire et l'aide aux réfractaires étaient d'ailleurs une des activités importantes de la Résistance qui a contribué à son expansion, certains réfractaires rejoignant par la suite souvent un maquis⁽¹⁷⁹⁾.

Héberger des résistants, des clandestins, aider au recrutement et à la lutte collective contre l'occupant et le STO, constituent des actes de résistance civile comme le définit Jacques Semelin⁽¹⁸⁰⁾, et Duras ne le fait ni sous la contrainte ni par intérêt⁽¹⁸¹⁾. En cela, si Duras n'est pas encore militante à part entière d'un réseau ou d'une organisation de la Résistance, elle fait partie, dès l'été 1943, de ceux qui soutiennent par des actes, la Résistance.

En mars 1944, le MNPGD (Mouvement National des Prisonniers de Guerre et Déportés) naît de l'unification de trois mouvements de la Résistance, le MRPGD (Mouvement de résistance des prisonniers de guerre et déportés), le RNPG

(Rassemblement national des prisonniers de guerre) et le CNPG (Comité national des prisonniers de guerre). François Mitterrand est rentré de Londres à la fin février de la même année et il s'affirme de plus en plus comme le chef du MNPGD⁽¹⁸²⁾. C'est à cette période, alors que Duras cherche à rejoindre pleinement ces mouvements, qu'a lieu cette rencontre avec François Mitterrand. Dès lors, ne peut-on pas mieux comprendre que, reconstituée ultérieurement, sa mémoire retienne et interprète en 1985 ce souvenir comme le véritable moment de son entrée dans la Résistance⁽¹⁸³⁾ ? À partir de cette rencontre, ses activités de résistance civile s'intègrent désormais pleinement au mouvement de la Résistance, légitimé auprès de Londres.

Une fois affiliée au MNPGD, quelles sont les missions de Duras ? Contrairement à son mari et son ami Mascolo, elle a la charge de missions moins risquées. Ainsi est-elle rarement conviée aux réunions clandestines qui se tenaient rue Dupin, où Antelme et Mascolo rencontraient d'autres membres de la Résistance et où ils planifiaient des actions armées. C'est lors d'une de ses réunions clandestines, celle du 1^{er} juin 1944, que son mari, Antelme, sa belle-sœur et deux de leurs camarades sont arrêtés, alors que Duras et Mitterrand en réchappent⁽¹⁸⁴⁾. Par la suite, malgré les efforts de Duras pour obtenir sa libération, Antelme est déporté en Allemagne. Après cette arrestation, cinq jours avant le débarquement en Normandie, Duras s'engage plus radicalement dans la Résistance. Mascolo témoigne ainsi : « C'est de toute évidence cette arrestation qui nous a le plus profondément engagés »⁽¹⁸⁵⁾. Concrètement, elle participe à *Libres*, le journal du MNPGD, elle agit auprès des familles de ceux qui ont été arrêtés, et devient un agent de liaison⁽¹⁸⁶⁾.

En juillet 1944, alors que Duras doit organiser une rencontre entre deux résistants près de la Chambre des députés, elle est abordée par un agent de la Gestapo, Charles Delval, rencontré auparavant dans l'espoir de sauver son mari arrêté, et dont elle ignorait encore le nom. Elle décrit cet incident dans une déposition judiciaire daté de septembre 1944 :

« Ce jour-là je servais d'agent de liaison entre deux membres du mouvement, Godard et Duponceau que je devais faire rencontrer à 11h30 Bd. St. Germain près de la Chambre des Députés. Duponceau arriva le premier, nous étions en train de bavarder quand je m'entendis héler. C'était Delval, une bicyclette à la main. [...]. Je dis à Duponceau "c'est la Gestapo, nous sommes fichus" »⁽¹⁸⁷⁾

Après cette mission risquée, Duras est obligée de couper tout contact direct avec le MNPGD. Cela ne signifie pas qu'elle soit moins engagée et faute de liens directs avec le MNPGD, elle reste solidaire avec le mouvement, en rapportant par exemple ce qu'elle apprenait par cet agent de la Gestapo au membre du MNPGD, Mascolo⁽¹⁸⁸⁾. Son engagement se poursuit par la participation aux insurrections de la libération de Paris. Enfin, à l'automne 1944, elle s'inscrit au PCF⁽¹⁸⁹⁾, avant d'être rejointe par Dionys Mascolo et Robert Antelme.

La Résistance ne fut pas un ensemble homogène et idéologiquement cohérent. Cela est particulièrement vrai si l'on s'intéresse au réseau auquel appartenait François Mitterrand. Celui-ci était « la cheville ouvrière »⁽¹⁹⁰⁾ du RNPG. Fondé en mars-avril 1943, c'est un mouvement dont on considère qu'il passait alors progressivement « de la mouvance pétainiste au giraudisme ». Dans ce cas il ne s'agirait ainsi pas d'un cheminement personnel, de l'attentisme à l'engagement, mais plutôt d'une conversion du pétainisme à la Résistance entre 1943 et 1944. Cela doit-il nous amener à considérer que Duras fut elle aussi, à l'été 1943, proche des milieux giraudistes ? C'est-à-dire proche de « gens de droite et d'extrême droite »⁽¹⁹¹⁾, qui voulaient « sauver les restes de Vichy » autour du Général Giraud, afin qu'il « gouverne au nom du maréchal Pétain empêché », mais avec une position « rigoureusement antiallemande », et en maintenant une Résistance militaire⁽¹⁹²⁾. Jean Touchard rappelle cependant qu'« à l'époque on ne choisissait pas son groupement »⁽¹⁹³⁾. On s'engageait, au gré du hasard des rencontres et des filières dans tel ou tel groupement qui se présentait, puis on découvrait que « ce groupement avait

une coloration politique qu'on n'avait point choisie ». Le courant de la Résistance auquel Duras se lie en mars 1944, le MNPGD, est une organisation qui combine à la fois des courants giraudistes, gaullistes et communistes. C'est la fusion, en mars 1944 justement, du RNPG giraudiste de Mitterrand avec le MRPGD⁽¹⁹⁴⁾ gaulliste et le mouvement CNPG communiste. Ainsi, il est peu évident de classer idéologiquement le MNPGD dont Mitterrand devient le chef au retour de Londres, donc avec la légitimité gaulliste. Cela est plus vrai encore concernant les nouveaux adhérents, comme Duras. Ce qui se dessine au contraire, c'est plutôt un cheminement de Duras vers le communisme du PCF. D'abord avec des actions de résistance civile contre l'occupant, puis, après l'arrestation de son mari qui lui fait franchir des étapes supplémentaires, et surtout avec l'insurrection d'août 1944. C'est le moment où elle fait la connaissance de résistants communistes comme Edgar Morin⁽¹⁹⁵⁾, et où son engagement s'affirme.

Duras finit donc en automne 1944 par adhérer au PCF⁽¹⁹⁶⁾, auréolé de son antifascisme, de ses « 75 000 fusillés »⁽¹⁹⁷⁾, et de l'avancée inexorable de l'Armée rouge sur le Reich. L'adhésion au PCF signifie alors pour elle, le choix d'« une rupture sans retour avec le monde ancien qui menaçait déjà de sévir à nouveau »⁽¹⁹⁸⁾. Si on peut, mais on l'a vu, il faut vraiment le vouloir, imaginer que Duras fut vichyste, ce n'est radicalement plus le cas après 1944, où elle devient, cette fois de façon attestée, une militante communiste.

Ce n'est certainement qu'après son engagement dans la Résistance, puis l'arrestation de son mari (juin 1944) et son adhésion au PCF (automne 1944), que Duras a pu être véritablement préoccupée et potentiellement bien informée du sort des déportés. Quarante ans plus tard, en 1985, elle affirme avoir découvert les camps et les « atrocités nazies », seulement au printemps 1945, date avant laquelle elle et ses amis étaient « encore purs de tout savoir sur ce qui s'est passé depuis 1933 en Allemagne »⁽¹⁹⁹⁾.

Dès juin 1944, elle entreprend des démarches pour obtenir la libération de son

mari, puis pour lui faire parvenir des colis, et enfin pour connaître la destination du convoi dans lequel il a été déporté. Cela conduit Duras à entrer dans une relation complexe et risquée avec l'agent de la Gestapo, Charles Delval, que l'on retrouve sous le nom de « Pierre Rabier » dans la nouvelle de Duras « Monsieur X. dit ici Pierre Rabier »⁽²⁰⁰⁾. Cet agent a participé à l'arrestation d'Antelme et du groupe de la rue Dupin⁽²⁰¹⁾. Duras entretient une relation trouble avec Delval pendant les trois mois, du 7 juin 1944 au 16 août 1944, que dure la période entre l'arrestation d'Antelme et l'insurrection de Paris. Laure Adler qualifie cette relation « de séduction, de piège, de trahison »⁽²⁰²⁾, Duras abonde en cela, avec un certain goût pour le drame de la femme captivée⁽²⁰³⁾. Elle l'exprime plus tard dans cette nouvelle qu'elle qualifie « d'une histoire vraie jusque dans le détail » (*La Douleur*, p. 90)⁽²⁰⁴⁾. À cette occasion elle obtient de cet agent de la Gestapo « du faux ou du vrai sur les convois des déportés vers l'Allemagne » (p. 101).

Après la libération de Paris, en septembre 1944, alors que le ministère ne s'occupait que des prisonniers de guerre ou des requis, et non des déportés dont « aucune organisation spécifique ne s'est jamais préoccupée »⁽²⁰⁵⁾, Duras créa un « Service de recherches ». Il s'agissait de faire connaître tous les témoignages déjà possibles sur ce qui restait encore, « pour le plus grand nombre, occulté »⁽²⁰⁶⁾. Elle s'occupait ainsi d'une rubrique du journal *Libres* intitulée « Chronique du mouvement, classement des informations officielles sur les oflags-stalags et camps de déportation »⁽²⁰⁷⁾. À l'automne 1944, elle participe à l'organisation de l'exposition « Bagnes et crimes hitlériens » au Grand Palais⁽²⁰⁸⁾, et aurait même emprunté aux Américains des documents sur les camps de concentration⁽²⁰⁹⁾.

Des réseaux d'informations et de solidarité se tissent progressivement, dont des femmes de déportés comme Suzie Rousset⁽²¹⁰⁾ ou encore avec des fonctionnaires comme Olga Wormser-Migot⁽²¹¹⁾, attachée de documentation au Ministère des prisonniers déportés et réfugiés. A la veille des libérations des camps, à « mesure que les armées alliées progressent en Allemagne », Duras fait ainsi partie de ceux

qui sont « les premiers à obtenir des informations sur les évacuations et les transferts de camps à camps, grâce aux évadés qui parviennent à rejoindre les forces de libération »⁽²¹²⁾, et dès avril 1945, elle a « la charge d'organiser l'accueil des prisonniers et des déportés »⁽²¹³⁾.

Le sort de son mari l'oriente à se préoccuper surtout du sort des déportés résistants, mais elle ne peut éviter d'être confrontée au sort des déportés juifs. Ainsi, elle apprend lors du procès de Charles Delval en décembre 1944, où elle est témoin à charge, que celui-ci s'est enrichi en proposant contre de fortes sommes d'argent, des libérations de juifs arrêtés⁽²¹⁴⁾.

De même, l'attente angoissante de son mari la rapproche naturellement de tous ceux qui attendent le retour de proches déportés, résistants, communistes ou juifs, dont Madame Kats (ou « Cats » dans les *Cahiers de la Guerre*) qui attendait sa fille, Jeanine Kats, une amie de Duras, déportée avec sa belle-sœur⁽²¹⁵⁾. Le partage dans l'attente est d'autant plus évident que la différence entre camps de concentration et d'extermination n'est pas encore bien perçue à ce moment⁽²¹⁶⁾. Ainsi, pour des raisons à l'origine différentes, Madame Kats et Duras partagent cette solitude à l'ombre de l'ivresse de la « Libération » et la colère contre les dirigeants politiques qui « n'ont pas voulu faire du retour une priorité nationale » (François Cochet)⁽²¹⁷⁾. Duras note deux ans plus tard : « [...] trace d'orgueil dans la douleur de Mme Cats et dans la mienne »⁽²¹⁸⁾.

Duras ne fut pas une résistante du 18 juin 1940, son engagement est tardif. Comparée à des écrivains fortement impliqués comme Aragon et Vercors, sa production littéraire des années d'Occupation (*Les Impudents*, *La Vie tranquille*) laisse peu entrevoir la situation. Celle-ci transparaît tout de même de façon elliptique, liée aux drames personnels qu'elle traverse pendant cette période.

Replacés dans son contexte historique, l'engagement de Duras et ses modalités paraissent surtout assez conformes : progressifs, par opportunité successive et en

fonction de ses capacités opérationnelles. Certes loin de l'imagerie qu'en gardent certains, celle de la dynamite et de la mitraillette, mais plus proche de ce que les historiens nous disent de ce que fut la Résistance française dans la région parisienne. En revanche, Duras est confrontée à un élément qui cette fois ne concerne pas tous les résistants, et encore moins tous les Français : la déportation de son mari, Robert Antelme. On a vu que l'arrestation provoqua chez elle un regain d'activité militante. Elle partage aussi dans les faits avec ses amies juives l'attente du retour des déportés et le sentiment de décalage d'avec ceux qui fêtent la Libération, ce qui la place dans une autre catégorie et la sensibilise à cette question.

Notes

- (1) L'utilisation ci-après du terme génocide, sans autre précision, se rapportera à l'ensemble des éléments de l'entreprise de destruction des Juifs d'Europe par les nazis.
- (2) Maurice Halbwachs, *La Mémoire collective*, Albin Michel, « Bibliothèque de l'Évolution de l'Humanité », 1997 (PUF, 1950), p. 95.
- (3) Le résistancialisme est selon la définition d'Henry Rousso « un processus qui a cherché : primo la marginalisation de ce que fut le régime de Vichy et la minoration systématique de son emprise sur la société française, *y compris dans ses aspects les plus négatifs* ; secundo, la construction d'un *objet* de mémoire, la « Résistance », dépassant de très loin la somme algébrique des minorités agissantes que furent les résistants, objet qui se célèbre et s'incarne dans des *lieux* et surtout au sein de groupes idéologiques, tels les gaullistes et les communistes ; tertio, l'assimilation de cette « Résistance » à l'ensemble de la nation, caractéristique notamment du résistancialisme gaullien. » (Henry Rousso, *Le Syndrome de Vichy : de 1944 à nos jours*, Seuil, « Points Histoire », 1990 (1^{re} éd. : Seuil, 1987), p. 19).
- (4) *Marguerite Duras à Montréal*, Montréal, Spirale, 1981, p. 73.
- (5) *Ibid.*
- (6) Denis Peschanski, dans *Qui savait quoi ? : l'extermination des Juifs, 1941-1945*, La Découverte, 1987, p. 82.
- (7) François Bédarida, « L'histoire de la Résistance. Lecture d'hier et chantiers de demain », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 11, juillet-septembre 1986, p. 82.
- (8) Renée Poznanski, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, édition mise à jour et corrigée, Hachette Littératures, « Pluriel Histoire », 2005 (Cet ouvrage est paru

d'abord en 1994 sous le titre : *Être juif en France pendant la Seconde Guerre mondiale*), pp. 359-360.

- (9) Sources : « Chronologie », dans *Dictionnaire historique de la Résistance*, Robert Laffont, « Bouquins », 2006, pp. XIX – XLII.
- (10) Stéphane Courtois, « Que savait la presse communiste clandestine ? », dans *Qui savait quoi ?*, *op. cit.*, p.106.
- (11) *Ibid.*, pp. 108-109.
- (12) Renée Poznanski, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, *op. cit.*, pp. 359-362. De même Cécile Vast dans *Dictionnaire historique de la Résistance*, *op. cit.*, p. 732.
- (13) Cités par Claude Lévy, dans « Que savait la presse clandestine non communiste ? », *op. cit.*, pp. 95-96.
- (14) Peschanski, dans *Qui savait quoi ?*, *op. cit.*, p. 82. De même Renée Poznanski constate que dans l'ensemble la population a été indignée par le port de l'étoile jaune, puis par la rafle du Vel' d'hiv', malgré le silence de la presse officielle (Renée Poznanski, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, *op. cit.*, pp. 296, 354 et 356).
- (15) À la fin mai 1943, les cardinaux français se sont opposés contre la dénaturalisation des juifs (Peschanski, dans *Qui savait quoi ?*, *op. cit.*, p. 90).
- (16) Renée Poznanski, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, *op. cit.*, pp. 359 et 356. Concernant les protestations religieuses, voir aussi Laurent Joly, *L'Etat contre les juifs*, édition revue et mise à jour, Flammarion, « Champs histoire », 2020, pp. 161-164.
- (17) Denis Peschanski, dans *Qui savait quoi ?*, *op. cit.*, p. 89 et p. 92.
- (18) *Ibid.*, p. 361, p. 393.
- (19) Renée Poznanski, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, *op. cit.*, pp. 361-362 et pp. 392-393.
- (20) Denis Peschanski, dans *Qui savait quoi ?*, *op. cit.*, p. 89.
- (21) Stéphane Courtois, « Que savait la presse communiste clandestine ? », dans *Qui savait quoi ?*, *op. cit.*, pp.104-105.
- (22) Dans certains médias non-francophones, l'information sur l'usage du gaz a été parfois diffusée plus tôt que dans la langue française. Ainsi dès janvier 1942 à la BBC, Thomas Mann, « annonça pour la première fois que des Juifs déportés avaient été gazés [...] » (Stéphane Courtois dans « Que savait la presse communiste clandestine ? », *op. cit.*, p. 107). De même, la presse américaine qui a un accès plus large à l'information que la française : « Les nouvelles concernant l'extermination des Juifs d'Europe commencent à être diffusées par la presse américaine dès juin 1942. Les quotidiens les plus réputés n'y donnent pas un grand intérêt : le *New York Times* n'y consacre que quelques lignes dans les pages internes. Mais une revue comme *The Nation* publie, le 19 décembre 1942, un éditorial intitulé "The Murder of a People" qui fait état du massacre de deux millions de Juifs de Pologne, en évoquant

- confusément l'usage de nouvelles techniques de mise à mort par le gaz. » (Enzo Traverso, *L'Histoire déchirée. Essai sur Auschwitz et les intellectuels*, éd du Cerf, 1997, p. 192).
- (23) *L'Université libre*, n° 63, le 5 juillet 1942, cité par Stéphane Courtois, « Que savait la presse communiste clandestine ? », *op. cit.*, pp. 106-107.
- (24) Stéphane Courtois, « Que savait la presse communiste clandestine ? », *op. cit.*, p. 107.
- (25) Denis Peschanski, *Qui savait quoi ?*, *op. cit.*, pp. 86-87.
- (26) Cécile Vast, dans *Dictionnaire historique de la Résistance*, *op. cit.*, pp. 732 et 1 048.
- (27) *J'accuse*, n° 2, 20 octobre 1942, cité dans *Dictionnaire historique de la Résistance*, *op. cit.*, p. 1048.
- (28) Annette Wieviorka, *Déportation et génocide*, Hachette, « Pluriel », 1995 (Plon, 1992), p. 54.
- (29) Denis Peschanski, dans *Qui savait quoi ?*, *op. cit.*, pp. 86-87.
- (30) *Déportation et génocide*, *op. cit.*, p. 56.
- (31) *Dictionnaire historique de la Résistance*, *op. cit.*, pp. 194 et 1 048.
- (32) *Notre voix* du 1^{er} juin 1943, cité par Stéphane Courtois, « Que savait la presse communiste clandestine ? », *op. cit.*, p. 110.
- (33) Stéphane Courtois, « Que savait la presse communiste clandestine ? », *op. cit.*, pp. 110-112.
- (34) Annette Wieviorka, *Déportation et génocide*, *op. cit.*, pp. 55-56.
- (35) Georges Wellers, *De Drancy à Auschwitz*, cité dans *Déportation et génocide*, *op. cit.*, p. 272. Sur G. Wellers, nous nous référons à Annette Wieviorka, *ibid.*, p. 266 et p. 472.
- (36) Annette Wieviorka, *Déportation et génocide*, *op. cit.*, p. 472.
- (37) Denis Peschanski, dans *Qui savait quoi ?*, *op. cit.*, pp. 86-87.
- (38) *Dictionnaire historique de la Résistance*, *op. cit.*, pp. 194 et 1 048.
- (39) *Notre voix* du 1^{er} juin 1943, *op. cit.*
- (40) Georges Wellers, *op. cit.*
- (41) Bruno Bettelheim, *Survivre*, Hachette, « Pluriel », 1996 (Robert Laffont, 1979), p. 117.
- (42) Rappelons que les témoignages des rares évadés des camps nazis n'ont, selon Primo Levi, « presque jamais été écoutés ni crus » (Primo Levi, *Les Naufragés et les rescapés*, Gallimard, « Arcades », 1989, p. 156).
- (43) Annette Wieviorka, dans *Les Collections de l'Histoire*, numéro intitulé : « Les drames de l'été 1945 : les procès, le deuil et l'espoir » : n° 28, juillet-septembre 2005, p. 38.
- (44) Annette Wieviorka, *Déportation et génocide*, *op. cit.*, p. 76.
- (45) François Cochet dans *Les Collections de l'histoire*, *op. cit.*, p. 32.
- (46) Annette Wieviorka, *Déportation et génocide*, *op. cit.*, pp. 62-63. Lors de la découverte des camps nazis, la France choisit la politique de la censure, les États-Unis choisissent eux la stratégie de « publicité maximale » (Annette Wieviorka, *ibid.*, p. 78).

- (47) Annette Wieviorka, *ibid.*, pp. 62-64.
- (48) *Ibid.*, pp. 14-15 et 81.
- (49) Pierre Laborie, dans *Dictionnaire historique de la Résistance*, *op. cit.*, p. 803.
- (50) Annette Wieviorka, dans *Les Collections de l'Histoire*, *op. cit.*, p. 12.
- (51) Anny Dayan-Rosenman, « Vercors et le statut des juifs sous l'Occupation, une révolte militante », *Les Temps Modernes*, juillet 1999 ; « Vercors et le destin juif sous l'Occupation », dans *Vercors et son œuvre*, textes réunis par Georges Cesbron et Gérard Jacquin, L'Harmattan, 1999, p437-452 ; « De Vercors à Ophuls : Le chagrin, le silence, la parole », dans Annette Wieviorka et Claude Mouchard (dir.), *La Shoah : témoignages, savoirs, œuvres*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 1999, pp.167-182 ; Entretien avec Anny Dayan-Rosenman, le 12 juin 2012.
- (52) Annette Wieviorka, dans *Les Collections de l'Histoire*, *op. cit.*, p. 12 ; *Déportation et génocide*, *op. cit.*, pp. 54-59 ; Charlotte Delbo, *Le Convoi du 24 janvier*, Minuit, 2002 (1965), pp. 18-19, 114-115, 281-283 et 295.
- (53) Citations d'après *Le Musée Grévin*, dans Aragon, *Œuvres poétiques complètes I*, « Bibliothèque de la Pléiade », Gallimard, 2014 (1^{re} éd. : 2007), pp. 958-959.
- (54) Annette Wieviorka, *Déportation et génocide*, *op. cit.*, pp. 58-59.
- (55) Le journal *Les Étoiles* est « fondé au début de 1943 par Louis Aragon », ce journal rassemble « des intellectuels issus du Front national. François Mauriac et Jean Cassou collaborent à sa rédaction. Le journal donne naissance à une collection clandestine : la « Bibliothèque française » (*Dictionnaire historique de la Résistance*, *op. cit.*). Annette Wieviorka, *Déportation et génocide*, *op. cit.*, pp. 54-58.
- (56) *Les Étoiles*, n° 10, août 1943, cité dans Charlotte Delbo, *Le Convoi du 24 janvier*, *op. cit.*, p. 295.
- (57) Annette Wieviorka, *Déportation et génocide*, *op. cit.*, p. 148.
- (58) Jean-Paul et Michèle Cointet (dir), *Dictionnaire historique de la France sous l'Occupation*, Tallandier, 2000, p. 134.
- (59) *Ibid.*, p. 686.
- (60) *Le Musée Grévin*, *op. cit.*
- (61) C'est seulement en février 1943 dans *J'accuse* que le nom d'Auschwitz apparaît pour la première fois, mais comme un « camp de rééducation » (un tract de *J'accuse*, cité dans *Déportation et génocide*, *op. cit.*, p. 54) ; Claude Lévy, « Que savait la presse clandestine non communiste ? », *op. cit.*, pp. 99-100 ; Charlotte Delbo, *Le Convoi du 24 janvier*, *op. cit.*, p. 295.
- (62) *Notre voix*, 1^{er} août 1943, cité dans *Dictionnaire historique de la Résistance*, *op. cit.*, p. 1 049.
- (63) Annette Wieviorka, *Déportation et génocide*, *op. cit.*, p. 56.

- (64) Le 7 avril 1944, « deux jeunes Juifs slovaques, Rudolf Vrba et Alfred Wetzel » s'évadent de Birkenau et « fournissent un rapport extrêmement détaillé sur les « camps de concentration d'Auschwitz, de Birkenau et de Majdanek » à la résistance slovaque. En juin, ces « renseignements paraissent dans la presse anglaise, américaine, suisse. » (Annette Wieviorka, *Déportation et génocide*, op. cit., pp. 59-60), mais pas dans la France occupée.
- (65) Concernant la biographie et la bibliographie de Vercors, nous nous référons notamment à Vercors, *Le silence de la mer et autres œuvres*, édition établie par Alain Riffaud, Omnibus, 2002, pp. XV-XXV ; Yves Beigbeder (postface), dans Vercors, *Le Silence de la mer et autres récits* (suivi de *La Marche à l'étoile*), Librairie Générale Française, « Le Livre de Poche », 1998 (1^{ère} éd. Albin Michel, 1951) pp. 178-179.
- (66) Il s'agit non pas de la date de publication mais celle de l'achèvement du manuscrit, ce qui nous donne des indications concernant ce que Vercors savait des camps nazis et à quel moment. En effet, *Le Songe* est prêt à être publié dès fin 1943, mais, Vercors ne le publie pas tout de suite ». Ce texte sera finalement publié dans la revue suisse *Traits* au début de 1944, puis dans le premier numéro non clandestin des *Lettres françaises*, septembre 1944, puis aux Éditions de Minuit, 1945 (Yves Beigbeder, op. cit., p.178).
- (67) À partir d'août 1938, le camp d'Oranienburg est intégré au complexe de Sachsenhausen (Georges Bensoussan... [et al.] (dir.), *Dictionnaire de la Shoah*, Larousse, « à présent », 2009, pp. 384-385.
- (68) Yves Beigbeder, op. cit., p. 178.
- (69) Citations d'après : Vercors, *Le Songe*, dans Vercors, *Le silence de la mer et autres récits*, op. cit..
- (70) Concernant le camp de Sachsenhausen-Oranienburg, nous nous référons aux ouvrages suivants : Marcel Ruby, *Le livre de la déportation : la vie et la mort dans les 18 camps de concentration et d'extermination*, Robert Laffont, 1995, p. 236-263 ; Annette Wieviorka, *Déportation et génocide*, op. cit., pp. 13-15 ; *Dictionnaire de la Shoah*, op. cit., pp. 384-385, 475-476 ; *Encyclopedia of the holocaust* (Israel Gutman (dir), Jérusalem, Yad Vashem, 1990) ; *Encyclopaedia Judaica* (Cecil Roth (éd.), édition corrigée, Jerusalem, Keter Publishing House, 1996 (1^{ère} éd.: 1972)) ; *The holocaust encyclopedia*, (Walter Laqueur (éd.), New Haven, Yale University Press, 2001).
- (71) *Dictionnaire de la Shoah*, op. cit., p. 475-476 ; Marcel Ruby, op. cit., pp. 235, 257, 263 ; *Encyclopaedia Judaica*, op. cit.
- (72) Ainsi, selon *Dictionnaire de la Shoah* : en novembre 1938, à la suite de la Nuit de Cristal, « près de 6 000 » Juifs sont déportés vers ce camp. « Ils sont bientôt rejoints par d'autres Juifs. Tous ceux qui n'ont pas été libérés contre rançon sont déportés en octobre 1942 vers Auschwitz-Birkenau. » (*Dictionnaire de la Shoah*, op. cit., pp. 475-476).
- (73) Entre novembre 1938 et octobre 1942, entre 6 000 et 98 000 Juifs ont été détenus dans

- ce camp. Ils étaient par la suite ou bien libérés contre rançon, ou bien, transférés à Auschwitz en octobre 1942 (*Dictionnaire de la Shoah, op. cit.*, p. 475-476). Ceux qui sont restés à Sachsenhausen-Oranienburg même après octobre 1942, environ 140 personnes (*Encyclopaedia Judaica, op. cit.*) cachés à Sachsenhausen-Oranienburg, en sortirent survivants.
- (74) La chambre à gaz a été construite à Sachsenhausen-Oranienburg dans le but d'expérimenter l'efficacité du procédé. En présence de hauts fonctionnaires nazis invités spécialement, 96 prisonniers juifs ont été ainsi assassinés (*Dictionnaire de la Shoah, op. cit.*, p. 476).
- (75) Édition utilisée : Vercors, *La Marche à l'étoile*, dans *Le silence de la mer et autres récits, op. cit.*
- (76) Yves Beigbeder, *op. cit.*, p. 177.
- (77) Henry Rouso, *op. cit.*, p. 263.
- (78) E. Conan, H. Rouso, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, la nouvelle édition, Gallimard, « Folio Histoire », 1996 (Librairie Arthème Fayard, 1994), pp. 477-478.
- (79) *L'Impuissance* est publiée en 1944 aux Éditions des Francs-Tireurs-Partisans du Lot. Repris dans *L'Éternelle revue clandestine*, n° 1, 1944. L'édition utilisée est dans *Le silence de la mer et autres récits, op. cit.*
- (80) « Les Meyer d'origine ont un nom qui dérive de l'allemand Maier, qui signifie métayer. D'autres familles sont d'origine juive, le mot Mayer/Meyer signifiant docteur du Talmud » ; Mergnac Marie-Odile (dir.), *Dictionnaire historique des Noms de Famille*, éd. Nouveau Monde, 2005, p. 623.
- (81) Annette Wieviorka, *Déportation et génocide, op. cit.*, p. 38, pp. 55-56.
- (82) *Ibid.*
- (83) *Notre voix* du 1^{er} juin 1943, *op. cit.* ; *Dictionnaire historique de la Résistance, op. cit.*, pp. 194 et 1 048.
- (84) Renée Poznanski, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale, op. cit.*, p. 392-393.
- (85) Philippe Sollers, dans *L'Événement du jeudi*, n° 722, du 3 septembre 1998, pp. 92-95.
- (86) Le livre est paru le 25 avril 1940 selon Laure Adler, *Marguerite Duras*, Gallimard, « Folio », 2000, p. 204, « début mai » (l'impression achevée « le 3 mai 1940 ») selon Jean Vallier, *C'était Marguerite Duras, tome I, 1914-1945*, Fayard, 2006, p. 543. Les citations suivantes de *L'Empire français* sont celles qui sont citées par Laure Adler, *op. cit.*, pp. 205-206.
- (87) Marguerite Donnadiou y a été fonctionnaire entre juin 1938 et novembre 1940. Philippe Roques y a été son supérieur hiérarchique (Laure Adler, *op. cit.*, pp. 195, 198, 211 ; Jean Vallier, *op. cit.*, p.591).
- (88) Laure Adler, *op. cit.*, pp. 196-199.
- (89) Sur Georges Mandel, nous nous référons à J. Vavasseur-Desperriers dans *Dictionnaire*

- historique de la vie politique française au XX^e siècle*, PUF, « Quadrige, Dicos poche », 2004 (1^{ère} éd.: 1995), pp. 733-735.
- (90) *L'Empire français*, cité par Laure Adler, *op. cit.*, pp. 205-206.
- (91) Sur Philippe Roques, nous nous référons à : Jean Vallier, *op. cit.*, p. 570, et à Laure Adler, *op. cit.*, pp. 246-247.
- (92) Elle est secrétaire à la Commission de Contrôle du Papier d'Édition, à partir du 25 janvier 1943 jusqu'à janvier 1944 (Jean Vallier, *op. cit.*, pp. 602, 628-629).
- (93) Laure Adler, *op. cit.*, p. 198. Une préface par Mandel aurait été prévue mais finalement n'a pas été écrite (Laure Adler, *op. cit.*, p. 203 et Jean Vallier, *op. cit.*, pp. 542-543).
- (94) Rappelons par ailleurs qu'en France métropolitaine seule la moitié de la population française peut voter, les femmes n'obtenant ce droit qu'en 1944.
- (95) « La méthode colonisatrice de la France par Mme M. Donnadiou », dans *L'Illustration*, n° 5 071, le 11 mai 1940, numéro spécial *l'Empire français dans la guerre*, cité par Jean Vallier, *op. cit.*, p. 686-691.
- (96) M. Donnadiou, *ibid.*
- (97) Laure Adler, *op. cit.*, p. 208.
- (98) Une lettre de Duras à Gaston Gallimard, citée par Laure Adler, *op. cit.*, p. 219 ; Jean Vallier, *op. cit.*, p. 563.
- (99) Laure Adler, *op. cit.*, p. 249.
- (100) Marguerite Duras, *Le Marin de Gibraltar*, Gallimard, « Folio », 1977 (Gallimard, 1952), p. 22.
- (101) Sur cette Commission et les éditions sous l'Occupation, nous nous référons à : Pierre Assouline, *Gaston Gallimard. Un demi-siècle d'édition française*, Balland, 1984, pp. 333-335, 365-366, et 372-376 ; Pascal Fouché, *L'édition française sous l'Occupation*, BLFC, 1987 (cité par Laure Adler, *op. cit.*, pp. 234-237, par Jean Vallier, *op. cit.*, pp. 595-597).
- (102) Pierre Assouline, *op. cit.*, pp. 331-335 et 365-366.
- (103) Le propos de Lison Zuber est recueilli en 1996 par Laure Adler (*op. cit.*, p. 237).
- (104) Laure Adler, *op. cit.*, pp. 237 et 239.
- (105) Jean Vallier, *op. cit.*, p. 597.
- (106) *Ibid.*, p. 627.
- (107) Laure Adler, *op. cit.*, p. 236.
- (108) Philippe Sollers, *op. cit.*
- (109) Laure Adler, *op. cit.*, pp. 259, 279, 285 et 297 ; Jean Vallier, *op. cit.*, p. 602 et 645.
- (110) Arrêté n° 879, du 9 octobre 1940. cité par Jean Vallier, *op. cit.*, p. 560. Mais « fin septembre » selon Laure Adler, *op. cit.*, p. 211.
- (111) Arrêté de licenciement n° 1978 du 29 juin 1941, cité par Jean Vallier, *op. cit.*, p. 560, de même, Laure Adler, *op. cit.*, p. 233.

- (112) Ce prénom, Jacqueline, nous fait penser au personnage du même nom dans *Le Marin de Gibraltar* qui justement évoque des souvenirs de l'Occupation.
- (113) Selon Georges Beauchamp cité par Laure Adler, *op. cit.*, p. 211-212.
- (114) Laure Adler, *op. cit.*, p. 233 ; Jean Vallier, *op. cit.*, p. 568.
- (115) Jean Vallier, *op. cit.*, p. 633. Ainsi, dans le bail de leur appartement daté de 1942, il est marqué qu'il est « Attaché de presse au Secrétariat Général de l'Information à la Présidence du Conseil » (bail de l'appartement du 5, rue Saint-Benoît, daté du 1^{er} octobre 1942, cité par Jean Vallier, *ibid.*, p. 623)
- (116) Jean Vallier, *ibid.*, p. 633.
- (117) Laure Adler, *op. cit.*, pp. 268 et 271.
- (118) François Marcot, « Les résistants dans leur temps », dans *Dictionnaire historique de la Résistance*, *op. cit.*, p. 42. Pour souligner que les deux camps opposés « tissent nécessairement des relations », François Marcot définit le concept de « la zone grise » inspiré par celui de Primo Levi, ainsi : « Résistants, nazis, collaborateurs, pétainistes peuvent avoir des zones d'intérêt en commun, ce qui, en aucun cas, ne veut dire des projets communs – et moins encore une communauté de valeurs. [...]. On a là une zone grise qu'il ne sert à rien de vouloir interpréter en noir ou en blanc, ni réduire à un comportement moyen. Elle combine des comportements qui, rationnellement, peuvent paraître contradictoires. » (François Marcot, *ibid.*, p. 42).
- (119) Marcot François, *ibid.*
- (120) Laure Adler, *op. cit.*, p. 239.
- (121) *Ibid.*, p. 238.
- (122) Le manuscrit est alors intitulé *La Famille Taneran*. (Laure Adler, *op. cit.*, p. 219, pp. 223-224 ; de même Jean Vallier, *op. cit.*, pp. 563-566).
- (123) Marguerite Duras citée dans *Les années 60, figures de liberté*, éd. Cercle d'Art, 1998, citée par Jean Vallier, *op. cit.*, pp. 566 et 582.
- (124) Laure Adler, *op. cit.*, p. 321-322. La publication a été retardée moins par les décisions personnelles de Duras qu'à cause des « événements du printemps et de l'été » (Jean Vallier, *op. cit.*, p. 665).
- (125) Laure Adler, *op. cit.*, p. 218.
- (126) Pierre Assouline, *op. cit.*, p. 298 et 311.
- (127) *Ibid.*, pp. 305-313 et pp. 365-366.
- (128) Sur des éditeurs et des écrivains, nous nous référons à Pierre Assouline, *op. cit.*, pp. 306-308, 315, 329, 343, 372-376, 380-386, 413. Jacques Julliard et Michel Winock (dir.), *Dictionnaire des intellectuels français*, nouvelle édition, Seuil, 2009 ; *Le nouveau dictionnaire des auteurs de tous les temps et de tous les pays*, nouvelle édition, Robert Laffont, « Bouquins », 1994 (1^{er} éd. 1952), vol. I, p 546.

- (129) Membre du mouvement de résistance Combat et grand contributeur au journal du même nom (*Dictionnaire des intellectuels français, op. cit.*).
- (130) Aragon a été très tôt dans la Résistance intellectuelle. En 1941, il a des contacts avec le Parti et Jacques Decour, fondateur du Comité national des écrivains, une des principales instances de la Résistance intellectuelle sous l'Occupation. En mars 1942, il compose la brochure clandestine *Le Crime contre l'esprit*, à partir de documents sur les fusillés de Châteaubriant. Replié dans la Drôme en 1943, il participe au Front national des écrivains, écrit dans *Les Lettres françaises* clandestines, joue un rôle avec Elsa dans la création du Comité national des écrivains en zone Sud ; en 1944, tous deux fondent *Les Etoiles* (Pierre Assouline, *op. cit.*, p. 306 ; *Dictionnaire des intellectuels français, op. cit.*).
- (131) Jean Vallier, *op. cit.*, pp. 602 et 628-629.
- (132) Il y a deux thèses de date de l'entrée dans la Résistance : été 1943 (Laure Adler, *op. cit.*, p. 261) et mars 1944 (Jean Vallier, *op. cit.*, p. 629)
- (133) Il s'agit de la date de l'envoi du manuscrit à la maison Gallimard qui deviendra *Les Impudents*. (Laure Adler, *op. cit.*, p. 219, p. 223-224 ; Jean Vallier, *op. cit.*, p. 563-566). Pour situer ces romans par rapport aux événements contemporains, nous tenons compte autant de la date de la fin de la rédaction que celle de la publication, cela à cause de la situation exceptionnelle qui est l'occupation allemande.
- (134) Laure Adler, *op. cit.*, p. 249.
- (135) Citations suivantes d'après : *La Vie tranquille*, Gallimard, « Folio », 1982 (1^{ière} éd. Gallimard, 1944).
- (136) Il s'agit de la date de la signature du contrat avec Gallimard. La rédaction s'étend entre 1942 et 1944, et surtout l'été 1943 selon Laure Adler, *op. cit.*, p. 322-323 et p. 908, note 94.
- (137) Laure Adler, *ibid.*, p. 321.
- (138) Bernard Alazet, « l'Embrasement, les Cendres. », *Revue des Sciences Humaines*, tome LXXV, n° 204, OCT-DEC 1986, p. 149-150.
- (139) Laure Adler, *op. cit.*, pp. 223 et 322.
- (140) Fiche de lecture rédigée par Raymond Queneau, citée par Jean Vallier, *op. cit.*, p. 665. Une coquille de Raymond Queneau est ici corrigée par Jean Vallier, *ibid.*, p. 681, note 63.
- (141) Vercors, *La Marche à l'étoile*, *op. cit.*, pp. 150-151.
Sur l'indifférence, citons aussi : Elie Wiesel, *Le Chant des morts*, Seuil, 1966, p. 209-210 ; Bruno Bettelheim, *Survivre*, *op. cit.*, p. 131.
- (142) D'après l'édition : *Les Impudents*, Gallimard, « Folio », 1992.
- (143) Laure Adler, *op. cit.*, p. 219, pp. 223-224 et Jean Vallier, *op. cit.*, pp. 563-566.
- (144) Marguerite Duras dans les Archives de l'IMEC, cité par Laure Adler dans le chapitre sur l'enfance de Marguerite Duras (Laure Adler, *op. cit.*, p. 58). On retrouve également ce passage dans *L'Amant*, Minuit, 1984, pp. 41-42.

- (145) Hélène Fréchet, *Chronologie 1911-1946 : Europe, Russie puis URSS, Japon, États-Unis*, éd. du temps, 2003, pp. 131-132.
- (146) Le film *Le Corbeau* est réalisé par la Continental, maison de production allemande pendant l'Occupation (Jean Tulard, *Guide des films*, Robert Laffont, « Bouquins », nouvelle édition, 1997, p. 666).
- (147) De nombreux militants communistes sont arrêtés par la police de Vichy en octobre 1940, puis c'est le tour des membres du réseau de Résistance du musée de l'Homme en janvier 1941.
- (148) Hélène Fréchet, *op. cit.*, pp. 131-132.
- (149) Le point de départ de cette analyse a été inspiré par le travail de Bernard Alazet qui fait remarquer que le drame dans *Les Impudents* est non seulement « pressenti, mais espéré » (dans « l'Embrasement, les Cendres. », *op. cit.*, p. 150).
- (150) *Dictionnaire historique de la Résistance*, *op. cit.*, p. XXI.
- (151) Laure Adler, *op. cit.*, pp. 243-245 ; Jean Vallier, *op. cit.*, p. 611 et p. 615. *Marguerite Duras à Montréal*, *op. cit.*, p. 19.
- (152) George Steiner, *Langage et silence*, Seuil, « Bibliothèque 10/18 », 1999 (trad.fr : Seuil, 1969), p. 169.
- (153) Claude Burgelin, « Duras avant Duras », dans *Europe*, n° 921-922, janvier-Février 2006, p. 34.
- (154) Cette ressemblance entre *L'Étranger* et *La Vie tranquille* a été soulignée par Raymond Queneau (*op. cit.*) et Claude Burgelin (« Duras avant Duras », dans *Europe*, *op. cit.*, pp. 28 et 33).
- (155) Philippe Sollers, *op. cit.*. Notons que l'arrestation d'Antelme date en fait du juin 1944 (Laure Adler, *op. cit.*, pp. 276-280).
- (156) *Ibid.*
- (157) Article de Claire Andrieu, dans *Dictionnaire historique de la Résistance*, *op. cit.*, p. 52.
- (158) Entretiens entre Marguerite Duras et François Mitterrand, le 24 juillet 1985, dans *Le Bureau de poste de la rue Dupin et autres entretiens*, Gallimard, « NRF », 2006 (parus d'abord dans *L'Autre Journal*, de février à mai 1986), p. 29. Robert Antelme ... [et al.], *Robert Antelme, Textes inédits sur L'espèce humaine*, Gallimard, NRF, 1996, p. 258.
- (159) Christiane Blot-Labarrère, *Marguerite Duras*, Seuil, « Les contemporains », 1992, p. 297.
- (160) Laure Adler, *op. cit.*, pp. 261, 271 et 273. *Le Bureau de poste de la rue Dupin*, *op. cit.*, p. 27.
- (161) L'épisode du « bureau de poste de la rue Dupin », tel qu'il est raconté dans les entretiens entre Duras et Mitterrand (*Le Bureau de poste de la rue Dupin*, *op. cit.*, pp. 21-22 ; *Robert Antelme, Textes inédits sur L'espèce humaine*, *op. cit.*, p. 259), serait une version un peu embellie. En effet, lors de l'arrestation de certains membres du MNPGD (dont Robert Antelme) au cours d'une réunion clandestine chez Marie-Louise Antelme, rue Dupin, François

- Mitterrand lui aurait téléphoné, non à partir de la poste de la rue Dupin, juste au-dessous de cet appartement investi par la Gestapo comme le prétend F. Mitterrand, mais un peu plus loin du danger, depuis la brasserie Lippe selon Jean Vallier (*op. cit.*, pp. 637-639), ou en tout cas depuis le boulevard Saint-Germain selon Laure Adler (*op. cit.*, pp. 275-276).
- (162) Laure Adler, *op. cit.*, p. 261.
- (163) Selon François Marcot, des comportements ambivalents n'ont pas été si rares même chez des résistants : « Il faut avoir conscience que dans la Résistance, seule une petite minorité s'engage à plein temps et plonge dans la clandestinité. » (*op. cit.*, p. 42).
- (164) Andrieu Claire, « La Résistance dans le siècle », *op. cit.*, p. 52.
- (165) Pamphlet et best-seller rédigé par le chanoine Desgranges et paru en 1948 (Henry Rouso, *op. cit.*, pp. 45-46). Notons que le « résistancialisme » avec un *t* (et non avec un *c*) est « très prisé à droite » (*ibid.*, p. 43).
- (166) Henry Rouso, *ibid.*, p. 43.
- (167) J. Vallier, *op. cit.*, p. 629-631.
- (168) Dionys Mascolo, dans *Robert Antelme, Textes inédits sur L'espèce humaine*, *op. cit.*, p. 255.
- (169) Bougeard Christian, « Héritage et mémoire de la Résistance », dans *Dictionnaire historique de la Résistance*, *op. cit.*, p. 826.
- (170) Christiane Blot-Labarrère, *Marguerite Duras*, *op. cit.*, p. 294 ; Laure Adler, *op. cit.*, p. 261, pp.271-273.
- (171) *Le Bureau de poste de la rue Dupin*, *op. cit.*, p. 29 ; *Robert Antelme, Textes inédits sur L'espèce humaine*, *op. cit.*, pp. 255-258.
- (172) Que Mitterrand aurait rapportée d'Angleterre et dont Duras associe l'odeur à la date de son entrée en Résistance.
- (173) Laure Adler, *op. cit.*, p. 262.
- (174) Jean Vallier, *ibid.*, p. 630 ; Laure Adler, *op. cit.*, pp. 257-258.
- (175) Entretien de Laure Adler avec Jacques Benet du 5 octobre 1995 (Laure Adler, *op. cit.*, pp. 258-260 et 906).
- (176) Entretien de Jean Vallier avec Jacques Benet les 13 décembre 1999 et 11 juin 2004 (Jean Vallier, *op. cit.*, pp. 630 et 677).
- (177) L. Adler, *op. cit.*, p. 259.
- (178) *Ibid.*, p. 260.
- (179) Jean-Marie Guillon et Dominique Veillon dans *Dictionnaire historique de la Résistance*, *op. cit.*, p. 8 ; François Marcot, *op. cit.*, p. 340 ; Jacqueline Sainclivier dans *Dictionnaire historique de la Résistance*, *op. cit.*, p. 566.
- (180) Après avoir mentionné l'éventail des comportements à risques comme « la non-exécution des ordres de l'occupant ou de ses collaborateurs », « la protection de personnes recherchées »,

- Jacques Semelin écrit : « Au sens le plus large, la résistance civile, c'est tout le tissu, toute la vitalité de cette « société indépendante » phagocytant la société officielle. » (Jacques Semelin dans *Dictionnaire historique de la Résistance*, *op. cit.*, p. 692).
- (181) Jacques Benet témoigne ainsi qu'« Elle se rendait utile et elle faisait toujours preuve de bonne volonté » (Laure Adler, *op. cit.*, p. 260).
- (182) *Dictionnaire historique de la Résistance*, *op. cit.*, pp. 131-132.
- (183) Marguerite Duras dans *Le Bureau de poste de la rue Dupin*, *op. cit.*, p. 29.
- (184) Laure Adler, *op. cit.*, pp. 270 et 280.
- (185) Dyonis Mascolo dans *Robert Antelme, Textes inédits sur L'espèce humaine*, *op. cit.*, p. 260.
- (186) Laure Adler, *op. cit.*, p. 260, 262, 270 ; Jean Vallier, *op. cit.*, p. 635, pp. 641-644 ; *Le Bureau de poste de la rue Dupin*, *op. cit.*, p. 24 ; *La Douleur*, Gallimard, « Folio », 1993 (P.O.L., 1985), p. 95-.
- (187) Extrait de la déposition de Marguerite Duras le 14 septembre 1944, devant le commissaire de la Police judiciaire menant l'enquête sur « l'affaire Charles Delval », cité par Jean Vallier, *op. cit.*, p. 642.
- (188) Jean Vallier, *op. cit.*, p. 642 ; Laure Adler, *op. cit.*, pp. 286 et 314.
- (189) Dionys Mascolo, *Autour d'un effort de mémoire, sur une lettre de Robert Antelme*, Maurice Nadeau, 1987, p. 70 ; Laure Adler, *op. cit.*, p. 350.
- (190) *Dictionnaire historique de la Résistance*, *op. cit.*, p. 132.
- (191) *Ibid.*, p. 937.
- (192) *Ibid.*
- (193) Jean Touchard, *La Gauche en France : 1900-1981*, Seuil, « Points-Histoire », 1977, p. 249.
- (194) formé en mars-avril 1943 (*Dictionnaire historique de la Résistance*, *op. cit.*, p.131).
- (195) Jean Touchard, *op. cit.*, p. 246 ; Jean Vallier, *op. cit.*, pp. 635 et 652.
- (196) Dionys Mascolo, *Autour d'un effort de mémoire*, *op. cit.*, p. 70. ; Laure Adler, *op. cit.*, p. 350.
- (197) Jean Touchard estime « manifestement gonflé » le chiffre de 75 000 fusillés. Il considère qu'il y a eu 15 000 communistes fusillés » (*op. cit.*, p. 258).
Concernant la représentation du PCF, nous nous référons à Jean Touchard, *op. cit.*, pp. 252-260 ; Michel Winock, *La Gauche en France*, Perrin, « Tempus », 2006, pp. 310-311 ; Denis Peschanski et Christian Bougeard dans *Dictionnaire historique de la Résistance*, *op. cit.*, p. 204-205, et p. 822
- (198) Dionys Mascolo, *Autour d'un effort de mémoire*, *op. cit.*, p. 70.
- (199) « Monsieur X. dit ici Pierre Rabier », dans *La Douleur*, Gallimard, « Folio », 1993 (P.O.L., 1985), pp.122-123.

- (200) Il existe des brouillons de ce texte datant de l'« été 1958 » selon Jean Vallier (*op. cit.*, pp. 647-648), mais aussi de 1984 selon Laure Adler (*op. cit.*, pp. 282-283).
- (201) Déposition de Marguerite Duras le 14 septembre 1944, cité par Jean Vallier, *op. cit.*, pp. 641-644. Laure Adler, *op. cit.*, pp. 312-315.
- (202) *op. cit.*, pp. 280-281 et 288.
- (203) On peut en effet y lire un certain désir de se voir capturée comme otage, à l'instar de « Bérénice », le personnage auquel Duras rend hommage dans *Césaire*. Ainsi, écrit-elle « ma destinée était entre ses mains » (*La Douleur*, *op. cit.*, p.127), mains de Rabier, attiré par Duras (pp.102-103, p.133), dont elle avait peur « d'être tuée » (p.105).
- (204) Mais rappelons ici que par cette relation entreprise avec l'aval de Mitterrand, Duras n'a commis aucun acte de collaboration, ni de trahison (*Le Bureau de poste de la rue Dupin*, *op. cit.*, pp. 34-35 ; *La Douleur*, *op. cit.*, p. 98 et p. 111).
- (205) Annette Wieviorka, *Déportation et génocide*, *op. cit.*, p. 39.
- (206) Dionys Mascolo, *Autour d'un effort de mémoire*, *op. cit.*, p. 46 ; D. Mascolo, dans *Robert Antelme, Textes inédits sur L'espèce humaine*, *op. cit.*, p. 260.
- (207) Laure Adler, *op. cit.*, p. 325.
- (208) Olga Wormser-Migot, *Le retour des déportés. Quand les Alliés ouvrirent les portes*, Complexe, 1985, p. 88.
- (209) Laure Adler, *op. cit.*, p. 354-.
- (210) *Ibid.*, pp. 227 et 325.
- (211) Olga Wormser-Migot, *op. cit.*, p. 140, pp. 217-218, p. 222 ; David Serrano Blanquer (dir.), *Dictionnaire critique de la littérature européenne des camps de concentration et d'extermination nazis*, éd. Fundació Ars, 2007, p. 118.
- (212) Dionys Mascolo, *Autour d'un effort de mémoire*, *op. cit.*, p. 46. *Robert Antelme, Textes inédits sur L'espèce humaine*, *op. cit.*, p. 261.
- (213) Jean Vallier, *op. cit.*, p. 669.
- (214) *Ibid.*, p. 657 ; Laure Adler, *op. cit.*, pp. 313 et 315.
- (215) *La Douleur*, *op. cit.*, p. 57.
- (216) Annette Wieviorka, *Déportation et génocide*, *op. cit.*
- (217) François Cochet, dans *Les Collections de l'histoire*, *op. cit.*, p. 32.
- (218) *Cahiers de la guerre, et autres textes*, éd. Établie par S. Bogaert et O. Corpet, 2006, P.O.L. / IMEC., p. 235. Ce passage est rédigé non à chaud mais vers 1947 (datation selon les éditeurs, dans *ibid.*, p. 207).